

AUSCHWITZ



Dossier pédagogique
Classe de Première Littéraire
Lycée privé Saint-Rémi
Charleville – Mézières

Mai 2007

Sommaire

Avant-propos (J.J. Capello)
Présentation du dossier
Notre projet pédagogique

Voyage à Paris. Mémorial de la Shoah et Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme
Déplacement à Auschwitz
Impressions d'Auschwitz

Fichier pédagogique

Productions audiovisuelles

Trois T.P.E.

Annexe 1 – Sites Internet

Annexe 2 – Les élèves et les professeurs encadrants

Remerciements

LE PROJET PEDAGOGIQUE

La classe de Première Littéraire a participé le 8 février 2007 à un voyage d'études à Auschwitz. Son projet avait été retenu à l'unanimité par le jury académique composée à la fois de responsables du Rectorat et de membres de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Se rendre à Auschwitz n'est pas une excursion scolaire comme les autres. Cela a impliqué de la part des élèves un double travail de préparation (en amont) et de témoignage (en aval), articulé autour d'une problématique forte : **Comment dire l'Indicible**, et, surtout, **comment un jeune de Première peut-il le dire à son tour à d'autres jeunes, avec son propre langage ?**

Pour tenter d'atteindre cet objectif, le projet présenté s'est articulé en quatre moments successifs :

1 – **Se documenter**, c'est-à-dire collecter des informations *brutes*, les données historiques de base, en particulier à travers les ressources de l'Internet. Ce premier investissement personnel de chaque élève de la classe a donné lieu à l'élaboration d'un fichier thématique déposé au CDI de l'Etablissement et utilisable par tous.

2 – **Se confronter** aux témoignages, aux évocations qui ont tenté de « dire l'Indicible »,

- par l'écrit (J. SEMPRUN, P LEVI,..),
- par l'audiovisuel (Nuit et Brouillard d'A.RESNAIS, Shoah de Cl. LANZMANN, De Nuremberg à Nuremberg de F. ROSSIF)
- par la musique (Jüdische Chronik, œuvre collective allemande de 1958)

Ces deux premières phases de documentation/imprégnation individuelle et collective ont été prolongées, le 30 janvier, par l'après-midi d'étude **au Mémorial de la Shoah de Paris**, précédée d'une visite commentée de l'exposition photographique « *Roman Vishniac – Un monde disparu* » au **Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme**.

Le temps ayant fait défaut, nous avons été obligé de reporter au 11 avril la rencontre prévue avec l'historien belge Jean-Emile Andreux, qui a révélé au grand public l'existence du **Judenlager des Mazures**, aux portes de Charleville-Mézières. Après l'avoir accueilli au sein de l'Etablissement, les membres de l'équipe audio-visuelle l'ont accompagné chez lui, puis sur le site du camp, afin de réaliser un court métrage sur cette parcelle de Shoah en terre ardennaise.

3 – **Se rendre et se confronter aux camps d'Auschwitz, le 8 février** . Afin de chercher, quand même, à mettre des mots sur l'Indicible, chacun(e) a exprimé ses impressions par écrit, à sa façon, avec sa propre personnalité. Ces textes vont former la trame d'un diaporama.

4 – **Dire et transmettre :**

- Au sein de l'Etablissement, par la réalisation d'un **fascicule de synthèse**, d'un **fichier pédagogique**, de **deux court-métrages** , l'un sur Auschwitz, l'autre sur Les Mazures, d'un **diaporama**, de **compte-rendus/débats** animés dans les classes de Troisième et de Lycée par les participants au projet. L' exposition prévue dans le projet initial est reportée au début de la prochaine année scolaire. Mais la production finale s'est enrichie de **trois T.P.E.** Français/Histoire centrés respectivement sur le complexe génocidaire d'Auschwitz, la bande dessinée Maus d'Art Spiegelmann et le documentaire Nuit et Brouillard d'Alain Resnais.
- Au-delà de l'Etablissement, par la presse locale, par l'Internet.

Un tel projet, ambitieux, n'a pu être mené à bien qu'en **interdisciplinarité**, en associant Histoire, Education civique, juridique et sociale, Français/Littérature, Musique, Allemand, Audiovisuel. Il a été soutenu par un investissement personnel durable de chacun(e), qui a dépassé largement le cadre des emplois du temps de la classe.

Par rapport à ce qui avait été initialement prévu, il n'y a pas eu de modifications majeures ; d'inévitables ajustements ont néanmoins été nécessaires pour le finaliser.

Le travail entrepris sera poursuivi l'an prochain, avec les nouveaux élèves de Première Littéraire. Une partie sera centrée sur le *Judenlager* des Mazures, en étroite liaison avec Monsieur Andreux. Celui-ci nous a gentiment invités à participer à la cérémonie d'Hommage de la Nation à trois « Justes », initialement prévue le 9 juillet au Sénat.

Réponse officielle



LE DIRECTEUR DU MEMORIAL DE LA SHOAH

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE REIMS
CHANCELIER DES UNIVERSITES

A
Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement
S/c
Madame l'Inspectrice et Messieurs les
Inspecteurs d'académie, Directrice et Directeurs
des Services Départementaux de l'Education
Nationale

Reims, le 6 novembre 2006

Rectorat

CACEVS
Proviseure Vie Scolaire

Affaire suivie par
Evelyne Bourrellier
Téléphone
03.26.05.68.48
Fax
03.26.05.20.48
Mél.

Evelyne.bourrellier@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims cedex

Mémorial de la Shoah

Affaire suivie par
Olivier Laliou
Téléphone
01.53.01.17.17
Fax
01.42.77.44.72
Mél.

olivier.laliou@memorialdelashoah.org

17, rue Geoffroy l'Asnier
75004 PARIS

Objet : Mémorial de la Shoah. Voyage à Auschwitz le 8 février 2007. Résultats du jury académique en date du 17 octobre 2006.

Référence : CACEVS/06-07/096/EB/IZ

Nous avons l'honneur de vous informer que votre candidature pour le voyage d'étude à Auschwitz organisé par le Mémorial de la Shoah, dans le cadre d'un programme initié et financé par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Reims a été retenue.

Le voyage d'étude se déroulera **le 8 février 2007**.

Les modalités et horaires de rendez-vous seront communiqués ultérieurement. L'équipe du Mémorial vous accueillera à **l'aéroport de Vatry** et sera présente tout au long de la journée. Il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires pour le transport de vos élèves entre votre établissement scolaire et l'aéroport.

Vous serez prochainement destinataires d'un courrier vous informant des modalités pratiques et nous vous demandons de les transmettre dès réception aux intéressés, en particulier, celles relatives aux pièces d'identité nécessaires pour le voyage.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir transmettre au Mémorial de la Shoah, au plus vite et au plus tard **avant le 8 janvier 2007, délai de rigueur** la liste définitive des élèves et des enseignants, accompagnée du règlement correspondant, ainsi que les attestations demandées.

Le Mémorial de la Shoah est à votre disposition pour la préparation de ce voyage et la mise en œuvre de votre projet pédagogique.

Le Directeur du Mémorial de la Shoah

Le Recteur de l'Académie de Reims

Jacques Fredj

Ali Bencheneb



VOYAGE à PARIS
(30 janvier 2007)
Le Mémorial de la Shoah

La préparation du déplacement en Pologne comportait une visite de travail obligatoire au Mémorial de la Shoah. Animée par un membre du Service pédagogique, elle a permis de préciser et de compléter les connaissances déjà acquises au cours de nos recherches personnelles sur les trois camps d'Auschwitz ; ceux-ci ont été replacés dans le terrifiant processus qui a conduit des millions de civils juifs de l'exclusion à l'extermination planifiée, avec la participation active de l'Etat français de Vichy. Mais au-delà des informations précises, rigoureuses, brutales, délivrées par l'intervenant, la visite a aussi été marquée par des moments forts de recueillement, de méditation, d'émotion, devant le Mur des Noms, dans la Crypte, ou encore face aux 3000 photos d'enfants déportés et assassinés.

Le Mémorial a été inauguré le 25 janvier 2005, date symbolique du 60^e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz, par le Président de la République Jacques Chirac. Le bâtiment s'élève au cœur du quartier du Marais où la présence d'une communauté juive est attestée depuis neuf siècles. Il s'articule autour de la crypte qui renferme le Mémorial du martyr juif inconnu, achevé en 1956, tombeau symbolique des 6 millions de victimes de la Shoah.

« Installée au tournant du *siècle des génocides*, ouverte sur le siècle nouveau », il est en quelque sorte « un pont jeté entre les femmes et les hommes contemporains de la Shoah et ceux qui n'ont pas vécu, ni directement ni par la médiation de leurs parents, cette période historique ». Premier centre archivistique européen sur la question (il abrite le Centre de Documentation Juive Contemporaine qui avait été fondé dans la clandestinité en 1943), il se donne aussi pour mission de s'interroger sur l'enseignement de la Shoah au XXI^e s. et d'en transmettre la Mémoire par des activités pédagogiques (parmi lesquelles les déplacements scolaires à Auschwitz) à un moment où les témoins directs de la tragédie disparaissent peu à peu. Enfin, c'est un « musée de la vigilance », « rempart contre l'oubli, contre un retour de la haine et le mépris de l'homme » (Eric de Rothschild Président du Mémorial)

Le Mémorial de Paris est ainsi devenu en Europe l'institut de référence pour la Shoah, comme le Musée de l'Holocauste de Washington et Yad Vashem à Jérusalem.

Adresse : 17 rue Geoffroy-l'Asnier 75004 PARIS

VOYAGE à PARIS – Exposition Vishniac

Avant de nous rendre au Mémorial de la Shoah, comme introduction au thème de cette journée, nous avons visité l'exposition « *Roman Vishniac. Un monde disparu* » au Musée d'Art et d'histoire du Judaïsme.

Médecin, biologiste et inventeur de la microphotographie, Vishniac est né en 1897 près de Saint-Pétersbourg, dans la Russie tsariste ; devant la persistance de l'antisémitisme malgré la Révolution d'Octobre, il décide de quitter sa patrie en 1920 et s'installe successivement en Lettonie, puis en Allemagne. De 1935 à 1939, pressentant l'extermination des communautés juives d'Europe centrale et orientale, il parcourt la Pologne, la Lituanie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, fixant inlassablement sur la pellicule la vie quotidienne des populations menacées ; sur 16 000 clichés réalisés, seuls 2000 seront préservés. Réfugié avec ses parents en France, il est interné dans le camp d'Annot (Alpes de Haute-Provence) avant d'émigrer aux Etats-Unis un an plus tard. Il y meurt en janvier 1990.

« *Je n'ai pas pu sauver mon peuple, j'ai seulement sauvé son souvenir* » déplore-il en 1947 dans l'album de photos enfin publié et intitulé laconiquement Un monde disparu : bourgades juives, peuple juif ... L'exposition de Paris présentait une bonne soixantaine de ces clichés, tous exceptionnels, tant au niveau historique qu'émotionnel, qui « *nous livrent un regard de dernière minute sur des êtres humains, juste avant que la fureur nazie ne les anéantissent* », accompagnés des commentaires précis et débordant d'humanité de l'auteur.

Poignant préambule aux abominations évoquées au Mémorial de la Shoah, puisque la plupart des témoins photographiés allaient disparaître à Auschwitz ou ailleurs. Extraordinaire travail d'un « passeur d'images ».

Le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme a été inauguré en 1998. Un premier établissement, le Musée d'Art juif de Paris, avait vu le jour cinquante ans plus tôt, rue des Saules, afin de perpétuer le souvenir des communautés anéanties par les nazis ; les collections prirent peu à peu de l'ampleur, au point de nécessiter le déménagement dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à leur présentation au public ; en 1986, Jacques Chirac, alors maire de Paris, décida d'installer un nouveau musée, consacré à la civilisation juive, dans le somptueux hôtel de Saint-Aignan que la ville avait racheté en 1962 : le MAHJ venait de naître.

L'hôtel de Saint-Aignan est un magnifique édifice du XVII^e s. construit par un seigneur ardennais, Claude de Mesmes, comte d'Avaux (aujourd'hui Asfeld) en 1644-1650, sur les plans du grand architecte Pierre Le Muet.

Le MAHJ juxtapose plusieurs activités. Tout d'abord, comme musée, il présente de riches collections qui s'étendent de la période médiévale jusqu'à l'époque contemporaine. D'autre part, grâce à sa médiathèque, il constitue un lieu de travail et de recherche – il conserve plus de 3000 documents se rapportant à l'Affaire Dreyfus, dont la statue orne la cour intérieure. Enfin, il accueille des expositions permanentes.

Adresse : 71 rue du Temple 75003 PARIS



Cour intérieure de l'hôtel de Saint-Aignan. Au milieu, la statue du capitaine Dreyfus



LE MUR DES NOMS

Sur ce mur ont été gravés les noms des 76 000 Juifs, dont 11 000 enfants, déportés de France dans le cadre du plan nazi d'extermination du judaïsme européen, avec la collaboration du gouvernement de Vichy. Pour la plupart, ils ont été assassinés à Auschwitz - Birkenau, les autres dans les camps de Sobibor et Lublin - Maidanek, entre 1942 et 1944. Quelque 2 500 personnes seulement ont survécu à leur déportation.

Ce mur restitue une identité aux enfants, aux femmes et aux hommes que les nazis ont tenté d'éradiquer de la surface de la terre. Leurs noms gravés dans la pierre perpétuent leur souvenir.

Cette longue liste ne saurait être complète sans que le destin des autres victimes juives de France ne lui soit associé :

les morts dans les camps d'internement français (plus de 2 200, décédés notamment à Gurs, Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Drancy), les fusillés comme otages ou abattus sommairement par les nazis et leurs supplétifs français, les disparus dont on ne connaît pas le sort précis à ce jour, les résistants et sauveteurs morts en mission, en action ou dans les camps de concentration nazis.

à la veille de 6 millions de Juifs vivant en Europe

DEPLACEMENT à AUSCHWITZ

Ce n'est pas sans appréhensions que l'on part pour Auschwitz.

Les professeurs, qui sont des enfants de l'après-guerre, ont pu très tôt rencontrer des rescapés des camps; et déchiffrer, incrédules, les signes bleus qu'on lisait sur leur bras. Des histoires familiales gardaient aussi la mémoire d'un des leurs, un résistant qui avait fait sauter des trains et qui, par ironie tragique, avait roulé pendant des jours dans un convoi de la mort.

Mais ces enfants de l'après-guerre ne savaient rien de la Shoah ! Ils l'ont découverte à l'âge adulte et ils ne se souviennent plus très bien de quelle façon: en lisant un livre (de Samuel Pissar ?) ou en regardant à la télévision la série américaine qui vulgarisa un nouvel emploi du mot « holocauste »?

Lorsqu'ils ont engagé leurs élèves dans ce « travail de mémoire », ils savaient que ceux-ci connaissaient l'existence des chambres à gaz et la politique d'extermination des nazis. Mais un voyage sur les lieux mêmes de l'horreur accomplie ne risquait pas de se confondre avec un simple savoir.

Il fallait donc les préparer et se préparer, d'abord en regardant des images: des clichés tirés des archives nazies et une documentation cinématographique des armées alliées qui ont ouvert et « nettoyé » les camps en 1945.

L'esprit a visé à travers ces images les silhouettes, les corps décharnés et les squelettes de victimes disparues qui, toutefois, se sont présentées à notre conscience pour s'inscrire dans la mémoire.

Il fallait voir ces images pour « habiter » le site d'Auschwitz.

* * *

On peut éprouver, ce matin, en pénétrant dans le camp de Birkenau destiné à l'extermination des Juifs, une sorte de terreur sacrée et pourtant tout est étrangement calme. On chuchote dans les baraques et l'on écoute le guide, une polonaise qui nous aide à nous situer dans l'espace et à comprendre que nous mettons nos pas dans les pas de ceux qui marchaient à la mort.

L'imagination travaille et se trouble à vouloir -et à ne pas vouloir- s'identifier, un instant, à des victimes que nous ne connaissons pas et qui pourtant nous bouleversent tant.

En regardant des photographies arrachées aux victimes quand les S.S. Les dépouillaient, on s'étonne naïvement de constater à quel point ces photos d'enfants, de couples jeunes ou vieux, ressemblent à celles de nos albums de famille.

L'après-midi, nous passons sous le fameux portail d'Auschwitz I et nous découvrons ce camp où furent éliminés les représentants de l'élite intellectuelle polonaise, ainsi que les opposants politiques. Il s'agit d'anciennes casernes. Encore des photos qui veulent résister à l'oubli. Derrière des vitrines, des monceaux de cheveux et d'effets d'enfants, des boîtes vides de *Zyklon B*. Enfin, un complexe de mort industrielle, chambre à gaz et crématoire.

L'extermination massive des juifs dans les chambres à gaz semble encore aujourd'hui la plus violente interpellation faite aux hommes qui s'engourdissent dans l'individualisme et le mépris des autres.



IMPRESSIONS d'AUSCHWITZ

Birkenau

« Dès la descente du bus, les clôtures de fils barbelés , les miradors, nous plongent brutalement dans une ambiance pesante. L'entrée du camp glace le dos. Quelle attitude adopter ? Sortir l'appareil photo et prendre des clichés ? Ne serait-ce pas déplacé en ces lieux ? Il faut quand même montrer aux autres, se prouver à soi-même que l'on y était et que l'on a vu de ses propres yeux... »

« En franchissant l'entrée, j'ai l'impression d'être plongée au cœur de « Nuit et Brouillard » ; curieuse impression de déjà vu, puisque cette image figure dans bon nombre de livres mais le choc, quand même ! »

« Une fois dans le camp, ce qui me surprend, c'est l'immensité des lieux. Des lieux étrangement calmes... Des lieux où tout fut froidement pensé et organisé pour exterminer le maximum de victimes »

« En pénétrant dans le baraquement où dormaient les déportés, une impression de malaise, amplifiée par le récit des effroyables conditions de vie, de survie, que nous livre Jacques Zylbermine, le rescapé qui nous accompagnait. Un témoignage qui donne à la visite des lieux toute sa signification : sa simple parole nous a transmis toute l'horreur des lieux ; le rencontrer, l'écouter, ce fut vraiment un honneur . »

Auschwitz I

« Des premières impressions paradoxales : Ce camp destiné à faire souffrir et à tuer a des allures de quartier résidentiel, de petit village, avec de jolis arbres , des façades rénovées, et, parfois, un rayon de soleil. Mais très vite un silence pesant, à la vue de tous ces bâtiments qui ont connu des horreurs indescriptibles, le sous-sol du bloc 11, ces cachots minuscules où l'on ne pouvait s'asseoir, ces cellules où furent gazées les premières victimes, où certains moururent de faim, ce mur des exécutions...Ce crématoire qui me terrifie et qui me pousse à sortir au plus vite, ce sombre dédale de béton . Ce fut comme si les fantômes du passé venus crier leurs souffrances nous interpellaient... »

« Cette montagne de cheveux, de paires de lunettes, de chaussures, de valises, ces vêtements d'enfants, cette poupée cassée, ces photos... Conserver ici tout ce que les nazis n'ont pas réussi à détruire, faire comprendre concrètement les conséquences terrifiantes de leur horrible entreprise... »

Essai de bilan

« Tous les sentiments que j'ai éprouvés sont bien difficiles à décrire.. » (Eva)

« Venir à Auschwitz, c'est voir soi-même jusqu'où peut aller la folie des hommes, des discours de Hitler jusqu'à la mise à mort de millions de personnes » (Steven)

« Toutes les émotions se sont mélangées, la haine, la peur, la compassion, la haine envers tous ceux qui disent qu'il ne s'est rien passé, qui continuent à dessiner des croix nazies... » (Alicia)

« C'est une expérience difficile, mais il me fallait y aller, me rendre compte par moi-même.. Tous les films, toutes les photos, ne peuvent communiquer la démesure d'une telle folie humaine, encore moins la dimension de cet abattoir industriel » (Bastien)

« Même si je savais où j'allais et que je connaissais un peu l'histoire, être là-bas, ce n'est jamais la même chose. On y ressent un silence funèbre, comme si on allait à un enterrement de millions de personnes en même temps, mais ici ces personnes n'ont pas de tombes. Ne jamais oublier tout ce qui s'est passé là-bas, transmettre l'expérience que nous y avons vécu, et surtout rappeler à tous que cette histoire ne doit jamais se répéter » (Maria-Fernanda)

« En arrivant, j'avais l'impression de connaître Auschwitz. Mais malgré le travail de préparation, le bouleversement fut intense... Voir de mes propres yeux et toucher ces murs, ces plafonds, ces portes, marcher là où des centaines de milliers de personnes ont été assassinées ... » (Garance)

« J'ai été très émue, touchée, choquée... Il n'y aura jamais de mots pour décrire ce que ces millions de gens assassinés au nom de la haine raciale ont pu vivre » (Djodie)

« Sur le chemin du retour, les images de la journée défilaient dans ma tête, un sentiment de malaise et de tristesse envahissait mes pensées. La présence d'un rescapé, son témoignage, m'ont permis de prendre vraiment conscience de la réalité de ce drame humain qu'aucun mot ne peut décrire » (Clarisse)

FICHER PEDAGOGIQUE

Au cours de nos recherches, nous n'avons pas trouvé de fichier pédagogique général portant sur la Shoah. Beaucoup de sites électroniques propose aux lecteurs des informations d'une grande qualité, mais celles-ci , thématiques, sont souvent dispersées.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'en entreprendre la constitution, sans prétention aucune , mais avec toute la rigueur intellectuelle nécessaire. Les informations glanées ici et là ont été recoupées, complétées et organisées autour de plusieurs thèmes majeurs.

Faute de temps, l'ambition initiale a été revue à la baisse. Néanmoins, nous proposons ici une première livraison d'une vingtaine de fiches pédagogiques. Chacune constitue une mise au point facile d'accès sur un point particulier de la question. Sans prétendre à l'exhaustivité, ni à la profondeur du travail de l'historien.

Ce fichier est conçu pour être consultable et utilisable sans difficulté particulière, tant par les enseignants que par les élèves de Troisième et de Lycée.

Il sera complété au cours de la prochaine année scolaire avec la contribution, cette fois, de la nouvelle cuvée des Premières Littéraires

Liste des fiches pédagogiques

Première série : de l'exclusion à l'extermination

- 1- L'antisémitisme .
- 2- L'univers concentrationnaire nazi
- 3- Le complexe d'Auschwitz
- 4- Camps et exploitation économique
- 5- *IG Farben* et Auschwitz
- 6- Aux origines de la « solution finale »
- 7- La Conférence de Wannsee
- 8- Les *Einsatzgruppen* : l'extermination par balles.
- 9- Exterminer en masse
- 10- Résister

Deuxième série : la France et la Shoah

- 1- Vichy au service de la Shoah
- 2- Chronologie de la persécution des Juifs en France (1940 – 1944)
- 3- Le transport des déportés
- 4- Le système concentrationnaire français (1939 – 1944)
- 5- Les principaux camps d'internements juifs en France
- 6- Drancy, antichambre française d'Auschwitz
- 7- Le Struthof, « *Dachau alsacien* »
- 8- Le *Judenlager* des Mazures, antichambre ardennaise d'Auschwitz.

Troisième série : Dire l'Indicible

- 1- Les mots de la Shoah
- 2- Raconter l'inimaginable. Invitation à la lecture
- 3- Montrer la Shoah à l'écran ?
- 4- Nuit et Brouillard d'Alain Resnais
- 5- Shoah de Claude Lanzmann
- 6- De Nuremberg à Nuremberg de Frédéric Rossif
- 7- Témoigner par la B.D. : Maus d'Art Spiegelman
- 8- Jüdische Chronik
- 9- La Shoah dans les dictionnaires français.
- 10- Les mémoriaux de la Shoah

FICHE I – 1. L' ANTISEMITISME

L'antisémitisme est un thème central et récurrent de l'histoire du Judaïsme. Sous ce thème se retrouvent tous les aspects de la haine et de la persécution des Juifs à travers les lieux et les âges. Traditionnellement, sa composante religieuse a occupé une place fondamentale, tant en terre chrétienne qu'en terre d'Islam ; en Occident, son intensité semble varier selon le poids de l'Eglise dans la société et son implication dans les pouvoirs de gouvernement.

Mais plus que son affirmation idéologique, ce fut avant tout l'instrumentalisation de la haine des Juifs à des fins politiques qui engendra les persécutions : les Juifs apparurent volontiers comme les responsables tout désignés des maux qui pouvaient s'abattre sur les populations. Cet antisémitisme d'Etat permit à la fois de détourner les frustrations populaires vers un adversaire facilement identifiable et de souder l'opinion publique autour d'un projet de haine. De là découlait l'idée d'un « complot » contre l'ordre établi, ce qui revenait à transformer les Juifs en ennemis de l'intérieur . Un peu partout, pour expier leurs soi-disants forfaits, les communautés juives étaient volontiers pressurées par les pouvoirs publics et marginalisées au sein de la société.

Les premières décennies du XX^e siècle furent marquées par une succession de traumatismes collectifs : hécatombe de 1914-1918, bouleversements des frontières et déplacements de populations, frustrations nationalistes des vaincus, négation de l'individu au sein des nouvelles idéologies totalitaires, crises économiques successives, chocs de la modernité industrielle... Autant de frustrations qui devaient réveiller les vieux démons de l'antisémitisme, en particulier dans une Allemagne rabaissée de l'état de première puissance européenne à celui de pays de seconde zone . Avant même l'accession au pouvoir de Hitler, tous les ingrédients étaient prêts. Le déchaînement de la haine ne devait pas se cantonner dans les limites du III^e *Reich*, mais au contraire se répandre largement en Europe centrale et orientale : la terrible lucidité du photographe Roman Vishniak le poussa à fixer sur la pellicule les images des communautés menacées de la Seconde Guerre Mondiale.

Dès son arrivée au pouvoir, Hitler s'empressa de mettre en application l'antisémitisme qui avait imprégné le programme politique nazi et *Mein Kampf* ; en quelques années, les lois de Nuremberg faisaient des Juifs allemands des étrangers dans leur propre pays. Les persécutions allaient bientôt s'étendre d'une manière méthodique et systématique sur toute l'Europe conquise, avec la complicité active de responsables locaux et de gouvernements collaborateurs, dont le plus efficace fut celui du maréchal Pétain. Recensement généralisé, port de l'étoile jaune, marginalisation juridique dans la société, tout était prêt pour mettre en oeuvre l'étape suivante à l'échelle d'un continent, celle de la « Solution finale à la question juive ».

FICHE I – 2 . L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE NAZI

Dès le mois de mars 1933, quelques semaines après l'arrivée au pouvoir de Hitler, des camps de concentration (*Konzentration Lager* – K.L.) apparaissent en Allemagne, à Dachau et à Buchenwald. Leur fonction première est de « rééduquer » toute personne ayant un profil incompatible avec celui du « bon Allemand » : opposants politiques (communistes, socialistes, puis bientôt simples démocrates), « associaux », homosexuels, Témoins de Jéhovah, qui rejoignent les rangs des condamnés de droit commun, en attente d'une libération hypothétique. Les premiers Juifs ne tardent pas à y être enfermés. Le *Reich* se transforme peu à peu en une immense prison.

Avec l'entrée en guerre de l'Allemagne, les conditions de détention se durcissent considérablement. Cette fois, les détenus font figure d'ennemis de l'intérieur, et il n'est plus question désormais d'envisager de leur réintégration dans la société. Les centres d'euthanasie destinés à éliminer les handicapés se multiplient ; les premières opérations de gazage sont pratiquées au début de l'année 1940 à Brandenburg , puis à Hartheim. En avril de la même année est installé le camp d'Auschwitz dans les anciennes casernes de l'armée polonaise.

L'invasion de l'URSS marque véritablement le début des massacres de masse, perpétrés contre les responsables communistes, puis les communautés juives déjà enfermées dans les ghettos. A l'Est, le camp devient alors une structure d'extermination, lente par la mise en esclavage des déportés ou immédiate avec la mise en œuvre des chambres à gaz ; Birkenau, construit à partir de l'automne 1941, est ainsi programmé pour l'anéantissement des Juifs déportés de toute l'Europe.

Le système concentrationnaire nazi repose sur une triple caractéristique :

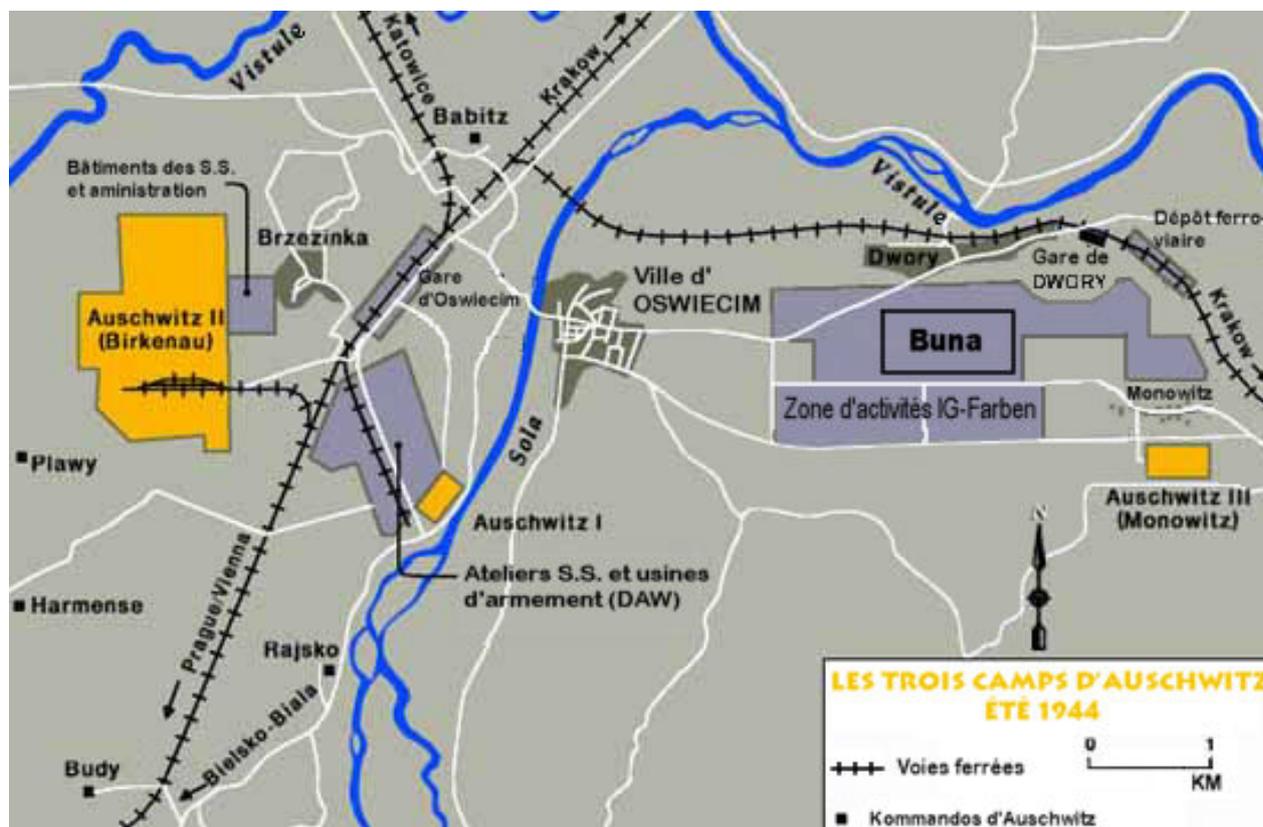
- l'organisation interne du camp est largement basée sur l'auto-administration des détenus, le plus souvent encadrés par les prisonniers de droit commun (les tristement célèbres *Kapo*) ; les SS interviennent le moins possible.
- Le flou des règles disciplinaires, où se mêlent l'ordre et l'arbitraire, la soumission et la terreur, l'instinct de survie et les pulsions criminelles.
- Enfin, généralement, l'uniformisation du sort des détenus, quelle que soit leur situation personnelle, réduit à l'état de numéros administratifs.

L'individu, déjà nié par l'idéologie totalitaire, est brisé par l'enchaînement diabolique des différentes étapes de destruction morale et physique des détenus, qui passent ainsi de l'enfermement à l'isolement, de l'humiliation à l'avilissement, pour s'achever par l'anéantissement et la destruction des corps.

Au sein de cette immense population de détenus, les Juifs occupent une place à part. Raflés dans toute l'Europe, ils sont d'emblée programmés pour être exterminés, mais constituent un enjeu âprement disputés entre responsables économiques nazis et partisans de leur mise à mort immédiate.

FICHE I – 3 . LE COMPLEXE D'AUSCHWITZ

Le complexe d'Auschwitz comporte trois camps, Auschwitz I, le camp principal, Auschwitz II Birkenau et Auschwitz III Monowitz.



(source : Mémoire juive et éducation)

Auschwitz I:

C'est au printemps 1940 que les autorités du Reich du Gouvernement Général de Pologne choisirent de transformer en camp de concentration l'ancienne caserne de l'armée polonaise située près de la bourgade d'Auschwitz ; les premiers détenus , des Polonais et des droits communs allemands, y furent transférés en juin suivant. L'ensemble, protégé par une double enceinte électrifiée, se composait de 28 blocs à deux étages ; certains reçurent des affectations particulières : dans le bloc 10, théoriquement l'infirmerie du camp, étaient pratiquées les expériences pseudo-médicales ; le bloc 11 voisin accueillait les détenus en attente de jugement par le Tribunal à Procédure Sommaire de la Gestapo.

Ce camp principal (*Stammlager*) devait accueillir jusqu'à 15 000 détenus. A la suite de l'invasion de l'URSS, les responsables y pratiquèrent les premiers gazages sur les prisonniers soviétiques en septembre 1941, d'abord dans les sous-sols du Bloc 11, puis dans la morgue transformée en *Krematorium* ; ces installations furent abandonnées et détruites en 1943 , lorsque les grands *Krematorium* de Birkenau devinrent opérationnels.

Auschwitz II – Birkenau

Construit à partir de l'automne 1941 par les détenus du camp principal pour y incarcérer les prisonniers de guerre soviétiques, Birkenau fut ensuite choisi comme centre de mise à mort industrielle pour les Juifs raflés dans tout l'espace européen.

L'ensemble, gigantesque (175 hectares), pouvait accueillir en théorie jusqu'à 60 000 détenus, répartis sur trois secteurs. Les nazis y installèrent 6 structures de gazage, dont 4 grands *Krematorium* ; près d'un million de déportés y fut exterminé entre le printemps 1942 et novembre 1944. La sélection opérée à l'arrivée de chaque convoi sur la plate-forme de déchargement par un médecin SS permettait de soustraire à l'anéantissement immédiat la main-d'œuvre jugée encore « utile », qui était alors affecté aux *Kommandos* de travail.



Auschwitz III – Monowitz

Aménagé à partir de 1941 autour de l'usine *Buna* de la firme *I.G. Farben*, Monowitz avait une vocation économique ; 400 entreprises allemandes s'y implantèrent. Peuplé d'une main-d'œuvre d'esclaves louée par l'administration SS , il devint rapidement un camp d'extermination par le travail.

FICHE I – 4. CAMPS ET EXPLOITATION ECONOMIQUE

La guerre a ajouté une nouvelle fonction aux camps nazis, celle d'alimenter l'économie du *Reich* en matières premières et biens de consommation et en main-d'œuvre d'esclaves. Une fonction bientôt associée à la Solution finale avec l'extermination par le travail.

Le camp apparaît tout d'abord comme un gigantesque centre de collecte des biens volés aux déportés . A peine arrivés, ceux-ci doivent en effet abandonner tout ce qu'ils ont emporté ; triés par des détenus, leurs effets personnels sont avec un cynisme tout bureaucratique inventoriés puis entassés dans des dépôts (le tristement célèbre Canada d'Auschwitz, par exemple) Géré par une toute-puissante organisation SS , la **W.V.H.A.** (*Office Central pour l'Economie et l'Administration*) d'Oswald POHL, le centre de collecte approvisionne l'économie allemande en biens aussi divers que des vêtements, des devises et des métaux précieux (or dentaire arraché aux cadavres des victimes), et même cheveux (1 tonne déjà récoltée en 1943...) destinés aux usines de feutre, et os humains calcinés sortis des crématoires, broyés et vendus comme engrais à des firmes chimiques... Certains sont confiés à la **Vo.Mi.** (*Office d'aide sociale au Peuple allemand*) pour y être ensuite distribués en fonction des besoins de la population en guerre, en particulier les sous-vêtements, le linge, les couvertures, les voitures d'enfants. Les objets d'utilisation courante (peignes, porte-monnaie, montres, stylos, rasoirs...), après restauration, sont vendus aux soldats. Quant aux billets de banque, devises étrangères, bijoux, pierres précieuses, or , le tout soigneusement inventorié, ils finissent dans les coffres de la **Reichsbank** (*Banque Centrale*) – on estime ainsi à 17 tonnes la quantité de métal précieux provenant des prothèses dentaires et alimentant l'économie de guerre nazie.



Lunettes et montures prélevées sur les déportés d'Auschwitz (Musée-Mémorial d'Auschwitz)

Le camp apparaît aussi comme un hallucinant centre d'entassement d'esclaves

L'esclavage constitue d'ailleurs la base du système économique concentrationnaire. Les directives adressées en avril 1942 par O. Pohl aux commandants des camps lèvent toute équivoque sur le sort de la main-d'œuvre déportée : le rendement devenant la priorité absolue, la durée de la journée de travail est illimitée, et les pertes de temps (pause, déplacement, repas) sont réduites au minimum incompressible. Une telle perversion du fordisme aboutit inmanquablement à « l'extermination par le travail », autre facette de la politique de génocide menée contre les « races inférieures ». Les esclaves jugés insuffisamment efficaces, donc « inutiles » à l'économie du Reich, finissent dans les chambres à gaz. Sur les 35 000 déportés attribués à la Buna d'I.G. Farben d'Auschwitz III (Monowitz), 25 000 au moins disparaissent ... et l'administration SS reçut du groupe industriel plus de 12 millions de marks en paiement de 7 mois de travail pour les hommes et 9 pour les femmes - qui, loués à l'entreprise comme machines humaines, n'avaient évidemment touché aucun salaire ! La logique interne du capitalisme industriel rejoignait celle des systèmes esclavagistes anciens.



Mémorial élevé aux victimes du troisième camp d'Auschwitz
Sculpture de TIM 1992
(cimetière du Père-Lachaise)

Enfin, le camp apparaît comme un lieu de synergie particulièrement efficace entre les grands groupes économiques allemands et le totalitarisme hitlérien .

Aux côtés de la S.S. et de ses organisations économiques, les firmes capitalistes allemandes constituent le troisième employeur de la main-d'œuvre des camps. Des firmes aux activités très diverses, telles que B.M.W., Volkswagen, Daimler Benz ou Hugo Boss enrichi dans la fabrication des uniformes nazis . La plus impliquée est néanmoins le géant mondial de la chimie, **I.G. Farben**, pour laquelle est construit le troisième camp d' Auschwitz, celui de Monowitz.

Les banques allemandes ne sont pas en reste. Au premier rang figure la **Dresdner Bank**, qui a reconnu récemment son passé nazi. Surnommée parfois " la banque des S.S.", elle abrite les comptes de ses principaux dignitaires et constitue un rouage déterminant de l'économie des camps de concentration/extermination , en finançant en partie leur construction, en gérant les finances des entreprises S.S. et en recyclant l'or dentaire volé sur les cadavres des victimes.



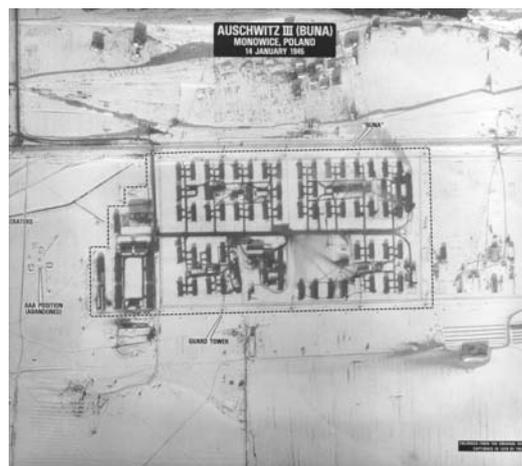
Complexe industriel d' Auschwitz-Monowitz

FICHE I – 5 . I.G. FARBEN ET AUSCHWITZ

Au sein du complexe d'Auschwitz, le troisième camp, celui de Monowitz, avait une fonction économique . Le cœur en était l'usine *Buna* implantée par le géant mondial de la chimie, *I.G. Farben.*, à partir de 1941. Profitant d'exonérations fiscales, celui-ci y créa deux unités de productions de caoutchouc synthétique et d'acide acétique autour des quelles devaient graviter 39 camps annexes spécialisés (mines, fonderies, fermes, pêcheries...). Parmi les nombreuses filiales du groupe, l'entreprise *Deschen* alimentait en *Zyklon B* les chambres à gaz d'Auschwitz-I et de Birkenau.

Les dirigeants de cette usine adoptèrent très vite la manière de travail définie par les S.S et transformèrent Monowitz en camp de la mort lente. Une anecdote citée par l'historien de la Shoah R. Hilberg montre à quel point même les directeurs d'IG-Farben avaient assimilé la mentalité de la SS. Un jour, deux détenus de Buna, le docteur Raymond van den Straaten et le docteur Fritz Löhner-Beda, accomplissaient leur tâche, lorsque vint à passer un groupe de dignitaires d'IG-Farben en visite à l'usine. Un des directeurs désigna d'un geste le docteur Löhner-Beda et dit à son compagnon SS : « Ce cochon de Juif pourrait travailler un peu plus vite » Un autre directeur entendit cette remarque : « S'ils sont incapables de travailler, expédiez-les à la chambre à gaz ! » L'inspection finie, le docteur Löhner-Beda fut extrait de l'équipe de travail, battu et bourré de coups de pied jusqu'au moment où, mourant, il fut abandonné à un de ses camarades. Régulièrement, les déportés subissaient une sélection de la part des SS : les plus faibles étaient transférés à Birkenau et exterminés dans les chambres à gaz.

Environ 35 000 détenus passèrent par la Buna ; 25 000 au moins disparurent : *I.G. Farben* était bel et bien « *une composante importante de l'appareil de destruction (nazi)* » (R. Hilberg)



Photographie aérienne de Buna-Monowitz
(janvier 1945)

FICHE I – 6. AUX ORIGINES DE LA « SOLUTION FINALE »

La mise en application de la « solution finale » fut précédée d'une multitude de lois, de persécutions et d'humiliations qui frappèrent les communautés juives d'Allemagne et des pays conquis.

L'origine est à rechercher dans les premiers textes du nazisme. Le 24 février 1920, Hitler présenta le programme du NSDAP dans lequel était exigée l'exclusion des juifs de la fonction publique ainsi que la perte de la nationalité allemande. Un peu plus tard, dans *Mein Kampf*, il introduisait le principe de l'existence et de la hiérarchie des « races » dans sa vision du développement de la civilisation et reprenait la formule de Richard Wagner : « Tous les hommes descendent du singe, mais les Aryens allemands , de par leurs origines, se rattachent directement aux dieux » .

Dès 1933 , les premières lois de Nuremberg jetaient les bases d'un antisémitisme d'Etat. Les discriminations qui frappèrent peu à peu les Juifs aboutirent à leur isolement au sein de la société et leur entassement dans des ghettos.

L'année 1938 marqua un tournant décisif .En réponse à l'assassinat par un jeune Juif de 17 ans de von Rath, secrétaire à l'ambassade allemande à Paris, Heydrich organisa la dramatique « Nuit de Cristal » (9 au 10 novembre), présentée comme le résultat de « démonstrations populaires spontanées » ; les persécutions s'intensifièrent, le nombre de déportations vers les camps s'accrut, et le gouvernement nazi encouragea par l'intimidation les Juifs à quitter le *Reich*, au prix d'un véritable racket.

Le début de la Seconde Guerre Mondiale signifiait aux yeux des responsables allemands l'obligation d'envisager la mise en œuvre d'une solution définitive et globale au soi-disant « problème juif ». Tout d'abord, on imagina la déportation de tous les Juifs d'Europe dans l'île de Madagascar ; le projet fut abandonné avec l'invasion de l'URSS en juin 1941.

Envisagé quelques mois plus tôt par Hitler, la « solution » passait désormais par l'anéantissement planifié et systématique de toutes les populations juives européennes. Les premières exterminations de masse, par fusillade ou par gazage dans des fourgons, commencèrent dès l'automne 1941. Le décret *Nacht und Nebel* du 7 décembre permit l'arrestation de toute personne considérée comme « dangereuse pour la sécurité des Allemands » et son élimination sans laisser de traces, « dans la nuit et le brouillard de l'inconnu », et sans que l'on fournisse à sa famille la moindre information. Les modalités d'application de la « solution finale » furent précisées en janvier 1942 lors de la conférence de Wannsee : il s'agissait de « traiter les Juifs comme il se doit »

La « Solution finale » apparaît ainsi comme l'aboutissement logique de l'antisémitisme d'Etat du système nazi. Pour les 11 millions de Juifs que les autorités du *Reich* envisageait de transférer à l'Est, l'issue du voyage était sans équivoque : « on ne sortait du camp que par la cheminée », comme le dirent avec un effroyable cynisme les geôliers.

FICHE I – 7 . LA CONFERENCE DE WANNSEE

Des trois conférences qui se sont tenues dans une villa située dans la banlieue de Berlin, au bord du lac de Wannsee, l'Histoire a surtout retenu la deuxième, celle qui eut lieu le 20 janvier 1942.

Le 31 juillet 1941, un peu plus d'un mois seulement après le début de l'invasion de l'URSS, l'*Obergruppenführer SS Heydrich*, responsable de l'Office Central de Sécurité (R.S.H.A), avait été chargé par Göring de superviser la mise en œuvre de la Solution finale ; les massacres systématiques perpétrés par les *Einsatzgruppen* devaient commencer quelques semaines plus tard. Et c'est dans le cadre de cette politique génocidaire qu'il décida de réunir au début de l'année suivante, dans ce bâtiment réquisitionné , 15 hauts responsables de l'administration nazie : Meyer et Leibbrandt (Ministère des Territoires occupés de l'Est), Stuckart (Ministère de l'Intérieur), Neumann (Délégation au Plan quadriennal), Freisler (Ministère de la Justice), Bühler (Gouvernement Général de Pologne), Lüther (Ministère des Affaires Etrangères), Klopfer (chancellerie du Parti), Kritzinger (Chancellerie du *Reich*), Hofmann (Bureau Central des races et de la colonisation), Müller et Eichmann (R.S.H.A.), Schöngarth (responsable des services de sécurité du Gouvernement Général de Pologne), Lange (responsable des services de sécurité de Lettonie). Une énumération qui montre l'implication de tout l'appareil d'Etat nazi , et pas uniquement la SS, dans l'organisation de la Shoah.

La Conférence de Wannsee ne prit pas à proprement parler la décision d'exterminer les Juifs d'Europe, puisque le processus était déjà engagé depuis plusieurs mois. Elle en précisa l'existence auprès de responsables-clés de l'administration nazie ainsi que les modalités d'application.

Heydrich rappela tout d'abord ce que fut jusqu'alors la politique officielle du *III^e Reich* à l'encontre de « l'adversaire » juif , l'encouragement (sic !) à l'émigration ; rançonnés, les émigrants rapportèrent 9,5 millions de dollars à l'Etat. « Désormais, à la place de l'émigration, la prochaine solution à envisager est l'évacuation des Juifs vers l'Est », une Solution finale qui devrait concerner « 11 millions » d'individus à l'échelle de l'Europe : un inventaire par territoire présente aux participants l'ampleur de la tâche (875 000 pour la France , 330 000 pour ...l'Angleterre !)

Le compte-rendu de la conférence aborde ensuite, dans un effroyable langage administratif, les modalités concrètes de l'extermination : « *les Juifs de l'Est (...) devront être mobilisés pour le travail (...)* ce qui sans doute permettra une diminution naturelle conséquente de leur nombre » : en clair, il s'agit de les faire disparaître en les réduisant en esclavage économique. « *Quant aux éléments les plus résistants, il faudra leur appliquer un traitement approprié* », car « *ils seraient susceptibles d'être les germes d'une nouvelle souche juive* » : ceux qui survivront à la mort lente des travaux forcés seront systématiquement assassinés.

« *Toute l'Europe sera passée au peigne fin d'est en ouest* ». Selon la situation propre à chaque territoire : « *en France occupée et non occupée, le recensement*

des Juifs pour l'évacuation sera effectué, selon toute vraisemblance, sans grande difficulté » ; en revanche , dans « quelques pays, comme les Etats du Nord, à cause des difficultés que rencontrerait le traitement approfondi du problème », il est recommandé de laisser la question « en suspens »

Heydrich, revenant alors sur les critères pseudo-raciaux de l'identification des populations juives , aborde le problème des mariages mixtes et des enfants qui en sont issus : « *Evacuation* » (c'est-à-dire extermination) ou « *stérilisation* », solution préconisée par Hofmann ? Le Secrétaire d'Etat Stuckart déplore la lourdeur des tâches administratives en perspectives ...

Enfin, Bühler, pour sa part, souligne « *que l'on apprécierait au niveau du Gouvernement Général de Pologne le fait d'y commencer la mise en œuvre de la Solution finale* » : requête acceptée, puisqu' « *on était d'avis qu'il fallait mener immédiatement, dans les territoires en question, certains travaux préparatoires au déroulement* » de celle-ci ... « *en évitant cependant de provoquer l'inquiétude de la population* »

Conscient des effets désastreux que provoquerait dans l'opinion publique mondiale la connaissance des décisions arrêtées lors de la conférence de Wannsee, Heydrich exigea de tous les participants qu'ils détruisent leurs notes ainsi que les compte-rendus qui leur avaient été distribués : malheureusement pour les nazis, un exemplaire fut découvert au Ministère des Affaires étrangères et arriva entre les mains des procureurs américains du Tribunal de Nuremberg : il n'était plus possible de nier la programmation de la Shoah.

« Plus le temps nous éloigne de ces événements, plus le besoin se fait pressant de commémorer durablement et de façon non biaisée ce crime contre l'humanité et de le transmettre d'une génération à une autre »

(Gerhard Schröder, Chancelier fédéral allemand, allocution prononcée à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Conférence de Wannsee, 18 janvier 2002)

)

FICHE I – 8 . *EINSATZGRUPPEN* : l'extermination par balles

Le terme *Einsatzgruppen* (« groupes spéciaux ») désigne les unités mobiles mises en place par le III^e Reich au moment de l'invasion de l'URSS dans le but de massacrer les Juifs et les responsables politiques communistes des régions nouvellement conquises. Ces « groupes mobiles de tuerie » (Raul Hilberg) trouvent leur place dans la logique hitlérienne de la « guerre d'extermination » menée à l'Est contre les propagateurs supposés de l'idéologie rivale. Les premières expériences avaient néanmoins été menées lors de l'invasion et l'occupation de la Pologne, avec l'exécution systématique de l'intelligentsia locale.

Chaque groupe d'armée est par conséquent suivi d'une unité mobile opérant principalement en arrière du front. ; le haut commandement militaire apporte son soutien logistique en fournissant le transport, le casernement et l'approvisionnement, conformément à l'accord survenu dès mars 1941 entre le général Wagner, représentant de la *Wehrmacht*, et Heydrich, responsable de l'opération.

Quatre *Einsatzgruppen* sont constitués de soldats spécialisés, provenant de la S.S. ou de la police allemande, entraînés au massacre de population civile, sans le moindre état d'âme, dans les secteurs à forte densité juive. Le groupe A (un millier d'hommes) opère dans les Pays baltes, le groupe B (655 hommes) dans le Centre , en Biélorussie et le district de Smolenks, le groupe C (700 hommes) dans le Sud et en Ukraine centrale, et le groupe D (600 hommes) en Ukraine méridionale et en Crimée.

La méthode d'extermination est partout la même. Les victimes sont rassemblées en masse dans des ravins, des carrières ou des mines abandonnées, dans des tranchées qu'elles ont elles-mêmes creusées, puis fusillées et sommairement ensevelies : 30 000 hommes, femmes et enfants sont ainsi massacrés dans le ravin de Babi Yar, près de Kiev, les 29 et 30 septembre 1941 par une unité de l' *Einsatzgruppe C*. Sur le terrain, ces « unités mobiles de tuerie » reçurent une aide importante des soldats réguliers de la *Wehrmacht*, de la *Waffen-SS*, mais aussi des auxiliaires hongrois, roumains, et de collaborateurs locaux.

A partir de l'été 1943, alors que l'armée hitlérienne bat en retraite, des *Kommandos* composés le plus souvent de déportés reçoivent l'ordre de vider les fosses, d'en extraire les corps des victimes et de les brûler afin d'effacer toute trace des tueries.

Un million et demi de Juifs et quelques centaines de milliers de Soviétiques ont péri dans cette première phase de mise en application de la « Solution finale ».

Ces tueries de masse eurent, semble-t-il, des effets dévastateurs sur le moral des membres des *Einsatzgruppen*, qui se saoulaient souvent avant de perpétrer leurs forfaits ; d'autre part, elles ne permirent pas d'atteindre l'efficacité espérée par les planificateurs nazis. Cela poussa sans doute les autorités nazies à envisager d'autres formes d'extermination de masse, dans lesquelles les bourreaux ne seraient plus directement confrontés à leurs victimes, parmi lesquelles le gazage en camion, avant que ne soit organisée la mise à mort industrielle dans les camps.



Devant les corps des membres de sa famille assassinée, un jeune juif balte attend d'être exécuté par les membres d'un *Einsatzkommando* (Encyclopédie multimédia de la Shoah)

FICHE I – 9. EXTERMINER EN MASSE

L'extermination en masse des populations juives européennes fut décidée au cours du second semestre 1941 ; la conférence de Wannsee (janvier 1942) en confirma le caractère prioritaire et imposa le secret absolu sur sa mise en application.

En fait, la mise en œuvre de la « Solution finale » avait commencé dès le début de l'automne 1941 dans le cadre des fusillades en masse perpétrées par les *Einsatzgruppen*. A la suite de la conférence de Wannsee, l'*Aktion Reinhard* aboutit à la création de 6 centres d'extermination : Chelmo, Treblinka II, Sobibor, Belzec , Majdanek et Auschwitz-Birkenau. Birkenau, conçu à l'origine pour accueillir des milliers de prisonniers soviétiques, fut ensuite choisi comme centre de mise à mort industrielle unique pour tout l'espace européen.

Pour mener à son terme l'assassinat programmé des 11 millions de Juifs d'Europe, les responsables nazis mobilisèrent leurs scientifiques afin de trouver les techniques les plus efficaces, en dehors de toute ordre considération. Seul le gazage de masse pouvait permettre d'atteindre les objectifs fixés. On utilisa dans un premier temps les gaz d'échappement de véhicules spécialement aménagés ; ce fut le cas, par exemple à Chelmo à partir de décembre 1941

Les essais réalisés à Auschwitz I sur des prisonniers soviétiques en septembre 1941 à l'aide de *Zyklon B* parurent si concluants qu'Eichmann décida que ce produit serait dès lors utilisé pour les exterminations de masse. Le produit, préparation à base d'acide prussique, était alors habituellement employé avec précaution par les équipes de désinfection du camp. Conditionné en boîtes métalliques, il se présentait sous forme de granulés qui dégageaient des vapeurs mortelles au contact de l'air et de l'humidité.

L'emploi du *Zyklon B* amena la construction de structures adaptées. Les premières chambres à gaz furent de simples pièces aménagées, morgue à Auschwitz I, bâtiments de ferme à Birkenau. Puis fut décidée la mise en place de grands édifices plus fonctionnels, les grands *Krematorium* II, III, IV et V, qui comportaient chacun une salle de déshabillage, une chambre à gaz et les fours destinés à l'incinération immédiate des corps ; l'ensemble des opérations de mise à mort devait prendre le minimum de temps afin de pouvoir anéantir le plus grand nombre de personnes (jusqu'à 4000 par chambre selon le témoignage du sous-officier S.S. Perry Broad)

L'extermination industrielle s'acheva en novembre 1944. Cependant, les massacres se poursuivirent jusqu'à la fin du conflit ; selon les travaux de R. Hilberg, environ 100 000 Juifs disparurent entre janvier et mai 1945, notamment lors des terribles « marches de la mort » qui suivirent l'évacuation des camps par les nazis devant l'approche des troupes alliées.

On estime que la mise en œuvre de la politique génocidaire du III^e Reich coûta la vie à plus de la moitié de la population juive d'Europe , dont 4,3 millions lors d'opération d'extermination en masse (actions des *Einsatzgruppen* et camps)

FICHE I – 10. RESISTER

Au cœur de l'anéantissement, il y eut les révoltes, le refus de se laisser assassiner sans réagir. « *Ce que nous voulions, c'était ne pas mourir comme des moutons. Nous voulions mourir comme des hommes* »

Ce fut le leitmotiv des insurgés du **ghetto de Varsovie**. Après avoir mis la main sur la capitale polonaise, les nazis décidèrent de parquer les 400 000 Juifs de la ville dans l'ancien quartier juif, qui, avant-guerre, abritait à peine 60 000 habitants. Malgré des conditions de vie atroces, le ghetto devint un sanctuaire de la culture juive, qu'il fallait à tout prix sauver. A partir de juillet 1942 commencèrent les prélèvements vers les centres de mise à mort. Mais le 18 janvier 1943, les SS furent accueillis à coups de grenades, de pistolets et de mitraillettes, ce qui provoqua de lourdes pertes dans leurs rangs. Ce fut surtout un encouragement à la résistance ; malgré leurs divergences, plusieurs organisations juives constituèrent des unités de défense. L'opération de prélèvement du 12 avril constitua le signal du soulèvement ; les nazis écrasèrent le ghetto sous un déluge de feu, mais les combats se poursuivirent pendant plus d'un mois. Conscients de leur anéantissement prochain, certains habitants rédigèrent pour la postérité une chronique de leur vie quotidienne et prirent soin de cacher leurs écrits : « *Ce que nous ne pourrions pas transmettre par nos cris et nos hurlements, nous l'avons enterré .(...) J'aimerai vivre pour pouvoir voir le jour où cet immense trésor sera découvert et fera éclater la vérité à la face du monde* » : le souhait de David Graber, formulé le 3 août 1942, sera réalisé ; 6000 textes, rédigés dans la clandestinité autour de l'historien Ringelblum, devaient ressurgir des décombres ; classés « Mémoire du Monde » par l'UNESCO, ils viennent d'être publiés.

La résistance juive ne se limita pas aux ghettos : elle toucha aussi les **camps d'extermination**, au moins à trois reprises, à Treblinka le 2 août 1943, à Sobibor le 14 octobre suivant, et à Birkenau le 7 octobre 1944.

A Treblinka, les prisonniers qui avaient réussi à voler des armes attaquèrent des SS et leurs auxiliaires ukrainiens ; si la plupart furent abattus, une douzaine parvint à s'échapper.

Sobibor est l'exemple unique d'une révolte réussie. Minutieusement organisée, elle commença le 14 octobre à 16 heures, simultanément dans différents secteurs du camp, par l'exécution de responsables SS et de supplétifs ukrainiens, comme à Treblinka, et aboutit à l'évasion de 300 déportés. Les autres détenus furent massacrés par les nazis qui décidèrent la fermeture et la destruction entière du camp. Claude Lanzmann a relaté cet extraordinaire événement dans le film Sobibor.

A Auschwitz-Birkenau, les membres des *Sonderkommandos* affectés au fonctionnement des chambres à gaz et des fours crématoires se soulevèrent ; grâce à des explosifs fournis par des prisonnières, ils réussirent à incendier le *Krematorium IV* ; 80 d'entre eux parvinrent même à franchir les clôtures de barbelés, mais ils furent repris et abattus avec leurs camarades. Cinq SS reçurent des mains de Himmler la Croix de Fer pour « leur attitude héroïque envers la tentative d'une évasion massive », rapporte le sous-officier Pery Broad dans sa déclaration faite devant le tribunal allié aux lendemains de la guerre...

FICHE II – 1 . VICHY AU SERVICE DE LA SHOAH

C'est le 11 juin 1942 qu'a été décidée la mise en œuvre de la « Solution finale » en France, c'est-à-dire la déportation systématique des Juifs vivant sur notre territoire, sous la coordonnateur de Dannecker, représentant d'Eichmann à Paris. Le nombre total envisagé s'élevait à 100 000 individus, sur le rythme de 3 convois de 1000 Juifs par semaine pendant 8 mois... « *la solution rapide de la question juive en France (étant) une nécessité vitale pour les troupes d'occupation* »

Malheureusement pour Dannecker, le nombre avancé auprès d'Eichmann s'avéra vite irréaliste, puisque les rafles opérées en zone occupée, selon Darquier de Pellepoix, le Commissaire français aux questions juives, ne pourraient guère « rapporter » que quelques milliers d'individus déportables. Il convenait donc de puiser dans les populations juives de la zone non-occupée, soumise exclusivement à l'autorité du maréchal Pétain... La comptabilité effroyable fut révisée à la baisse, jusqu'à 40 000 Juifs !

Or, n'ayant aucune compétence juridique sur le sort des Juifs en zone non-occupée, Dannecker trouva un relais zélé en la personne de René Bousquet, Secrétaire général de la police de Vichy, qui s'engagea sur le nombre de 10 000 personnes. Des personnes qui seraient exclusivement arrêtées par la police française, sans la moindre intervention allemande, sur le seul critère de la judaïté, sans distinction d'âge ni de sexe...

La machine infernale se mit en place : au sommet, le maréchal Pétain, chef de l'Etat, Pierre Laval, ministre principal, et René Bousquet ; aux échelons inférieurs, les préfets et les intendants de police. Pour mener à bien cette opération, tous les moyens de transports allaient être réquisitionnés. Les premières victimes de cette première étape française de la « Solution finale » furent les Juifs étrangers, bien souvent réfugiés en France pour fuir les persécutions antisémites de leurs propres pays (Allemagne, Autriche).

L'opération se déroula en quatre étapes, mettant à chaque fois en lumière l'étroite collaboration entre les services de police de Vichy et la SNCF : 3500 Juifs en quatre convois du 6 au 14 août 1942 ; 1200 (membres des groupes de travaux forcés) en un seul convoi le 23 août ; plus de 4000 (victimes des grandes rafles du 26 août organisées dans chaque département) en plusieurs convois partis des centres régionaux de regroupement vers Drancy entre le 28 août et le 3 septembre ; enfin, 1700 Juifs provenant du grand camp de rassemblement de Rivesaltes du 4 septembre au 22 octobre.

Mission accomplie (!) pour les autorités françaises qui dépassèrent même le quota des 10 000 personnes à livrer à l'extermination – parmi lesquelles la moitié d'enfants... Mais le malaise fut si grand au sein de la population française, notamment à cause de la protestation énergique de certains dignitaires religieux (en particulier le cardinal Gerlier, primat des Gaules) que les autorités allemandes et les responsables de Vichy renoncèrent à lancer la grande opération projetée qui devait exterminer, cette fois, la totalité de la communauté juive de France...



Mémorial des déportés juifs du convoi 73.
Le rôle du camp de Drancy, placé sous la surveillance de gardes français, est ici explicite (cimetière du Père-Lachaise, Paris)

FICHE II – 2. CHRONOLOGIE DE LA PERSECUTION DES JUIFS EN FRANCE (1940-1944)

1940

22 juin : armistice franco-allemand. Le territoire français est divisé en deux zones principales, une zone Nord occupée et une zone Sud laissée à la souveraineté de Vichy

10 juillet : fin de la République. Le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs ; création du régime de Vichy dit « Etat français »

22 juillet : l'accès à la nationalité française est verrouillée.

27 août : l'injure raciale n'est plus considérée comme un délit. déchaînement des insultes antisémites.

27 septembre : ordonnance allemande qui impose le recensement des Juifs de la zone occupée ; un fichier est établi dans chaque préfecture ; les commerces juifs sont désignés par une étiquette spéciale

3 octobre : le gouvernement de Vichy adopte le premier « statut des Juifs » qui les chasse de certaines professions (enseignement, presse, cinéma, communication, fonction publique de commandement). Les prisonniers de guerre sont épargnés jusqu'à leur retour de captivité ...

4 octobre : le gouvernement de Vichy donne aux préfets le pouvoir d' interner les « ressortissants étrangers de race juive »

7 octobre : les Juifs d'Algérie perdent la nationalité française (abolition du décret Crémieux de 1870)

25 octobre : le camp d'internement français de Gurs reçoit les premiers déportés juifs venus d'Allemagne (pays de Bade)

1941

29 mars : création d' « un Commissariat général aux questions juives » par le gouvernement de Vichy chargé de proposer au Chef de l'Etat des mesures destinées à « régler la question juive » et de gérer les biens confisqués.

14 mai : première arrestation de masse à Paris (3710 Juifs étrangers sont internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande)

2 juin : L'Etat français ordonne un recensement général des biens et des personnes juives dans les deux zones ; le recensement permet ainsi de ficher la population. Un second « statut des Juifs » cherche à définir avec précision la notion de Juifs et leur interdit de nouvelles professions (commerce, activités financières, fonction publique)

22 juillet : adoption par le gouvernement de Vichy d'une loi calquée sur la législation antisémite du *Reich* et visant à « éliminer toute influence juive dans l' économie nationale »

20 août : première rafle, organisée par la police parisienne et la gendarmerie allemande dans le XI^e arrondissement de la capitale ; plus de 4000 Juifs, français et étrangers, sont arrêtés et internés à Drancy

19 octobre : création d'une « police (française) aux questions juives »

29 novembre : création de l'Union Générale des Israélites de France (UGIF), interlocuteur officiel de l'Etat français.

12 décembre : arrestation à Paris de 743 Juifs, pour la plupart français, issus des milieux aisés ; ils sont internés au camp de Compiègne-Royallieu.

1942

2 janvier : décret du Gouvernement de Vichy ordonnant le recensement , dans la zone non-occupée, des Juifs établis en France depuis 1936

7 février : les Juifs de la zone occupée sont soumis au couvre-feu.

27 mars : premier convoi de déportation des Juifs de Drancy pour les camps de l'Est.

29 mai : les Juifs de plus de 6 ans résidant en zone occupée doivent porter l'étoile jaune.

25 juin / 4 juillet : discussions entre le gouvernement de Vichy et Eichmann, responsable de la mise en œuvre de la « Solution finale » au sujet des Juifs à transférer dans les camps de l'Est. Les arrestations sont confiées aux forces de police françaises.

6 juillet : « télégramme Dannecker » qui transmet à Eichmann la demande de Pierre Laval, ministre principal de Vichy, d'inclure dans la déportation des familles juives de la zone non-occupée les enfants de moins de 16 ans. Berlin accepte .

16 et 17 juillet : rafle du Vel'd'Hiv à Paris ; près de 13 000 personnes sont arrêtées, dont 4000 enfants ; transférées ensuite aux camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande avant d'être déportées à Auschwitz.

26 août : rafles organisées dans la zone non-occupée ; près de 11 000 Juifs sont ensuite expédiés au camp de Drancy, puis de là à Auschwitz.

Nuit du 9 au 10 octobre : arrestation de près de 2000 Juifs étrangers en zone occupée.

11 novembre : invasion de la zone Sud. Toute la France est occupée.

8 décembre : loi interdisant les mariages entre Juifs et non-Juifs.

11 décembre : les Juifs doivent désormais faire porter la mention « Juif » sur leurs pièces d'identité.

1943

22/27 janvier : arrestation de 800 Juifs, français et étrangers, à Marseille, au cours de la destruction des quartiers du Vieux port.

18 juillet : le camp de Drancy , jusqu'alors administré par le Préfet de police de Paris, passe sous le contrôle direct des Allemands (Aloïs Brunner)

septembre – octobre : rafles organisées dans l'ex-zone d'occupation italienne (pays niçois, Corse)

1944

6 avril : arrestation et déportation des 44 enfants juifs d'Izieu par la Gestapo (Klaus Barbie) ; une seule rescapée d'Auschwitz.

31 juillet : départ du dernier convoi de Juifs de Drancy pour Auschwitz.

17 août : évacuation du camp de Drancy ; dernier wagon de déportés (vers Buchenwald)

BILAN :

Si les fondateurs du régime de Vichy n'avaient pas à l'origine de projet homicide envers les Juifs, ils n'en ont pas moins apporté un **concours essentiel** aux Allemands pour mettre en application sur le territoire français la « Solution finale ». Pour trois raisons , selon l'historien F. Bédarida :

- par leur volonté de définir et de ficher les Juifs, en les isolant du reste de la population.
- par la violence de leur propagande antisémite, véhiculée en particulier par le Commissariat aux Questions Juives.
- Enfin, par la mise à la disposition des autorités occupantes de l'appareil d'Etat (administration, police, ...) , instrumentalisé dans un but génocidaire.

76 000 Juifs ont été déportés , c'est-à-dire un quart de la population déclarée juive en 1940.

Les 4/5° ont été arrêtés par les forces de police française

Sur les 76 000 déportés, seulement 2500 revinrent des camps.

Au total, si l'on ajoute au nombre de déportés les 3000 morts dans les camps d'internement français et le millier de victimes isolées assassinées, c'est près de 80 000 Juifs qui ont été anéantis entre 1940 et 1944

Un bilan qui aurait pu être encore plus effroyable sans les initiatives courageuses de bon nombre de Français, et les réflexes de survie déployés par les Juifs eux-mêmes.

FICHE II – 3. LE TRANSPORT DES DEPORTES

Depuis six décennies, le wagon , le plus souvent à bestiaux, apparaît comme un symbole récurrent de la déportation. Un wagon qui acheminait les déportés lors du « *grand voyage* » (J. Semprun) vers les camps de l'Est dans des conditions épouvantables (enfermement, entassement, promiscuité, faim et soif, étouffement,...).

En vertu de la convention d'armistice du 22 juin 1940, « *le gouvernement français* » devait veiller « *à ce que, sur le territoire occupé, soient disponibles le personnel spécialisé nécessaire et la quantité de matériel roulant de chemins de fer et autres moyens de communication correspondant aux conditions normales du temps de paix* » : en clair, le gouvernement français s'engageait à mettre au service des occupants tous les moyens de la SNCF en fonction de leurs exigences, tout en gardant la responsabilité des chemins de fer.

La SNCF conservait la propriété de son matériel, ses trains étaient conduits par des cheminots français, mais elle se trouvait placée sous la surveillance de la Direction des Transports de l'Armée allemande (*Wehrmacht Verkehrs Direktion*) qui soumettait le personnel aux lois de guerre allemandes et imposait la présence de 6500 cheminots allemands dans les gares, les dépôts et les chantiers d'exploitation chargés de s'assurer sur place du bon fonctionnement de l'entreprise.

Le SNCF se trouva ainsi impliquée dans le mise en œuvre de la Solution finale. Elle effectua le transport des résistants, des otages, des prisonniers politiques et des droits-communs, et tout naturellement des Juifs , vers les camps de concentration et d'extermination . Des responsables du service technique participèrent d'ailleurs aux réunions préparatoires organisant les convois de déportés.

Néanmoins, les agents de la SNCF n'eurent pas leur mot à dire sur les conditions pratiques du transfert des déportés. Si le premier convoi vers Auschwitz (27 mars 1942) se composa de voitures de 3^{ème} classe, dès le suivant (5 juin 1942), l'Occupant imposa le choix de wagons de marchandises, plus « sécurisables », sans doute sur ordre de **Dannecker**, chef du service des affaires juives de la Gestapo et organisateur de la « Solution finale » en France.

Quant aux transports à l'intérieur du pays, notamment de la zone Sud vers Drancy, ils relevèrent cette fois de l'autorité du ministère de l'Intérieur de Vichy et des préfectures régionales, qui prirent en charge l'aménagement des wagons.

(D'après Annette WIEVIORKA, « La SNCF, la Shoah et le Juge », L'Histoire, n° 316, janvier 2007, p.89-99)



Wagons de la honte
(site d'Eperlecques, Pas-de-Calais)

FICHE II – 4 . LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE FRANÇAIS (1939-1944)

Le premier camp de concentration français est ouvert le 21 janvier 1939 à Rieucros par le gouvernement républicain du Président du Conseil radical Edouard Daladier, dans le but d'y installer des réfugiés espagnols fuyant la féroce répression franquiste ; d'autres centres jouent un rôle analogue (Gurs dans les Pyrénées Atlantiques, Saint-Cyprien et Argelès dans les Pyrénées Orientales, ...). Ces réfugiés Espagnols constituèrent le gros des bataillons des 220 **Compagnies de Travailleurs Etrangers** (CTE) instituées en mai 1940.

L'entrée en guerre conduisit les autorités françaises à créer dès le 5 septembre 1939 des « **Centres de Rassemblement d'Etrangers** » destinés à accueillir tous les « indésirables », ressortissants du *III^o Reich* réfugiés en France, mais aussi des étrangers de toute nationalité et des militants communistes et syndicalistes (**Vernet-d'Ariège** par exemple, qui reçut bon nombre d'intellectuels antifascistes) ; bon nombre de ces internés s'engagèrent dans la Légion étrangère ou purent émigrer aux France. Un autre type de camps fit son apparition, réservés aux prisonniers de guerre allemands qui ne devaient pas manquer d'affluer en France (**Pithiviers** et **Beaune-la-Rolande** dans le Loiret), ainsi qu'aux populations fuyant les zones de combat (**Jargeau**, dans le même département)

La réalité des camps était déjà bien ancrée dans le paysage français lorsque la République fut liquidée au profit du régime de Vichy instauré par le maréchal Pétain, au lendemain de l'effondrement militaire de juin 1940. L'idéologie vichyste entraînant une lutte contre « l'anti-France » jugée responsable de la défaite trouva tout naturellement dans les structures concentrationnaires existantes un instrument de sa politique raciste et antisémite, et hérita évidemment de milliers d'internés, en particulier des populations juives.

La nature de ces centres d'internement changea brusquement puisqu'ils devinrent l'un des fondements de la politique d'exclusion raciale de Vichy ; en effet, dès l'été 1940 furent pris en considérations des critères raciaux qui frappèrent en priorité les Juifs étrangers et les gens du voyage : **Vernet-d'Ariège** reçut de forts contingents de Juifs dès l'automne 1940 ; à partir de la fin du mois d'août 1942, **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales) , jusqu'alors camp d'internement accueillant surtout des réfugiés espagnols , fut transformé en « centre national des rassemblement des Israélites » pour toute la zone non-occupée, remplissant en quelque sorte les mêmes fonctions que **Drancy** pour la zone occupée, centralisant une bonne partie des raflés juifs du Sud avant leur déportation à Auschwitz

Les camps de Vichy devenaient *de facto* un rouage essentiel de la mise en application de la « Solution finale » : au moins 2300 Juifs de **Rivesaltes**, entassés dans 9 convois échelonnés du 11 août au 20 octobre 1942, furent exterminés à Auschwitz. 1500 enfants quittèrent le 12 août de cette terrible année le camp de **Beaune-la-Rolande** pour la même destination infernale . S'y ajoutent aussi les 6 convois (14 août/9 septembre) les 6 convois rassemblant 1400 Juifs...Ou encore les 349 de **Récébédou** (Haute-Garonne) Et ce ne sont là que quelques exemples .

Rappelons pour mémoire que la zone Sud, et ses **93 camps**, ne fut occupée que le 11 novembre 1942 par les forces allemandes ...

FICHE II – 5. LES PRINCIPAUX CAMPS FRANÇAIS D'INTERNEMENT DE JUIFS

ALGERIE – MAROC : 11 camps de travaux forcés pour Juifs ont été créés par le Gouvernement de Vichy.

AURIGNY : camp de travaux forcés établi par les Allemands (dans une île quasiment vidée de ses habitants) pour des prisonniers soviétiques (1941), puis des déportés républicains espagnols (1942), enfin des Juifs (1943) afin de renforcer les défenses côtières.

BEAUNE – LA ROLANDE (Loiret) : construit en septembre 1939 pour y enfermer les futurs prisonniers allemands, puis camp de regroupement des prisonniers français (juin 1940) ; centre d'internement de Juifs polonais arrêtés en France dès mai 1941, puis des victimes des grandes rafles de l'été 1942 – 1500 enfants déportés pour Auschwitz le 17 août.

BOULONNAIS : La décision hitlérienne de construire le Mur de l'Atlantique aboutit à la création ,entre Calais et Abbeville, d'une douzaine de camps de travaux forcés réservés aux Juifs déportés de France (Condette, Calais, Fort-Mahon, Merlimont, Sangatte, Etaples,... Dannes et Camiers constituant des centres de regroupement,...) ; les deux milliers de personnes recensées dépendaient de l'organisation Todt, chargée de réaliser les fortifications. L'incapacité d'atteindre le quota de 20 000 Juifs étrangers à exterminer sur le territoire belge en vue d'y mettre en œuvre la « Solution finale » obligea les responsables nazis de puiser dans les effectifs de ces camps du Boulonnais, quasiment vidés de leurs déportés acheminés à Auschwitz lors de la dernière semaine d'octobre 1942. De nouveaux arrivants complétèrent néanmoins les contingents restés sur place , d'origines plus diverses. Le dernier convoi de déportation, mise en place en septembre 1944, fut intercepté par la Résistance belge.

CLAIRVAUX (Aube) : centre de détention pénitentiaire et lieu d'internement de Juifs de la région avant leur transfert à Drancy.

DOUADIC (Indre) : centre départemental de triage des Juifs raflés en août-septembre 1942, puis « *centre de regroupement d'Israélites en vue de leur transfert en zone occupée* »

DRANCY (Seine-Saint-Denis). 9 déportés juifs de France sur 10 transitèrent par le camp de Drancy avant d'être acheminés vers les camps d'extermination de l'Est (voir fiche spécifique)

GURS (Pyrénées Atlantiques) : c'était le plus vaste camp d'internement du sud de la France. Centre d'accueil pour les réfugiés républicains espagnols , puis pour les « indésirables » (militants basques, opposants politiques, réfugiés étrangers, ...) dès le début de l'été 1940, enfin pour les Juifs déportés du Pays de Bade dès l'automne de la même année. 6 convois acheminèrent plusieurs milliers de détenus vers Auschwitz entre août 1942 et mai 1943.

LES MAZURES (Ardennes) : camp de travaux forcés pour Juifs de France dépendant de l'organisation Todt mis en place en juillet 1942 (voir fiche spécifique)

MERIGNAC : camp d'internement établi en 1941 pour des communistes du sud-ouest et des Juifs – 459 d'entre eux furent transférés à Drancy de juillet à novembre 1942, puis déportés vers l'Est.

LES MILLES (Bouches-du-Rhône) : camp de rassemblement d'étrangers et de Juifs (1380 déportés pour Auschwitz à l'été 1942), puis de regroupement des Juifs raflés à Marseille au début de l'année 1943.

MONTGIVRAY (Indre) : centre du 668° Groupe de Travailleurs Etrangers, dont un grand nombre de Juifs, astreints au travail obligatoire (1941-1944)

NEXON (Haute Vienne) : centre d'internement pour prisonniers politiques (novembre 1940), puis pour les Juifs raflés en Limousin le 29 août 1942 ou transférés de Récébédou.

NOE (Haute-Garonne) : centre de séjour surveillé pour personnes âgés et handicapées (février 1941), puis d'internement de Juifs à partir de l'été 1942 (530 déportés pour Auschwitz)

PITHIVIERS (Loiret) : deuxième camp d'internement du Loiret créé au début de 1941 pour accueillir les Juifs raflés, dont 1800 enfants arrêtés lors de la rafle du Vel'd'Hiv, déportés et gazés à Auschwitz en août 1942.

REBECEDOU (Haute-Garonne) : centre d'accueil pour réfugiés et évacués (juillet 1940), camp hôpital en février 1941, puis camp d'internement pour les Juifs raflés dans la région de Toulouse en août 1942 (349 déportés pour Drancy puis Auschwitz)

RIVESALTES (Pyrénées Orientales) : centre d'internement (janvier 1941) pour réfugiés républicains espagnols, opposants politiques et Juifs étrangers ; centre de rassemblement des Juifs étrangers raflés dans la zone non-occupée (fin août 1942) – plus de 2300 exterminés.

SAINT- CYPRIEN (Pyrénées Orientales) : centre provisoire d'accueil pour les réfugiés républicains espagnols en mars 1939, puis centre d'internement de milliers Juifs originaires de France ou expulsés massivement de Bade, du Palatinat et de Sarre (octobre 1940) avant leur transfert à Gurs et la fermeture du camp à cause de graves inondations (30 octobre 1940)

SAINT- SULPICE LA POINTE (Tarn) : centre d'accueil pour éventuels réfugiés (octobre 1939), puis camp d'internement pour les « indésirables » (communistes, syndicalistes) au début de l'année 1941, et pour 226 Juifs rafles en août 1942 – 200 d'entre eux furent transférés à Drancy en septembre *avant* déportation vers l'Est.

SEPTFONDS (Tarn et Garonne) : centre d'accueil pour réfugiés républicains espagnols, puis camp d'internement pour étrangers (réfugiés politiques venus d'Espagne et de France) dès l'automne 1939, puis pour Juifs – près de 300 furent transférés à Drancy en 1942 et exterminés à Auschwitz.

LE STRUTHOF (Bas-Rhin) : seul camp de concentration construit sur le territoire français par les Allemands, en Alsace alors annexée (voir fiche spécifique)

VERNET- d'ARIEGE (Ariège) : camp militaire pour les troupes coloniales (juin 1918), puis centre d'accueil pour les réfugiés républicains espagnols (septembre 1939), camp de concentration pour les « étrangers indésirables » (dont des intellectuels antifascistes) et pour les Juifs étrangers à l'automne 1940 – dont une quarantaine d'enfants exterminés à Auschwitz le 1^{er} septembre 1942.

AURIGNY : camp mis en place par les autorités d'occupation.

DRANCY : camp français situé en zone occupée

DOUADIC : camp français situé en zone non-occupée (jusqu'en novembre 1942)

FICHE II – 6 . CAMP DE DRANCY, « Antichambre » d 'AUSCHWITZ

Le camp de Drancy (Seine-Saint-Denis) a été de 1941 à 1944 un maillon français essentiel dans la mise en œuvre de la « Solution finale » ; 9 déportés juifs de France sur 10 y transitèrent avant d'être acheminés vers les camps d'extermination de l'Est, essentiellement vers Auschwitz.

Son origine est tout à fait singulière, puisqu'il s'agit d'un vaste bâtiment d'habitat collectif de quatre étages construit en U à la fin des années 1930., au cœur du quartier tout neuf de la Cité de La Muette, ménageant une cour centrale de 400 m. sur 40.

En octobre 1939, le gouvernement français le transforma en camp d'internement pour militants communistes ; à partir de l'été 1940, les autorités d'occupation, qui le réquisitionnèrent, y transférèrent des prisonniers de guerre français et britanniques, ainsi que des civils grecs et yougoslaves. L'ensemble est alors flanqué de miradors et entouré de barbelés.

Gardé par les gendarmes français, placé sous l'autorité théorique du Préfet de police de Paris en 1941, Drancy devint ensuite le principal camp d'internement des Juifs de France avec les camps de Compiègne (Oise), de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret) à partir de la grande rafle parisienne d'août 1941, ainsi que de réservoirs d'otages mis à la disposition des Allemands. Les conditions de vie y sont épouvantables (famine, dysenterie, brutalité des gardiens,...)

L'année 1942 marque un tournant tragique dans l'histoire de Drancy, que la mise en œuvre de la « Solution finale » transforme en camp de transit vers les camps d'extermination de l'Est. Toujours gardé par des gendarmes français, il dépendait alors directement du Service des Affaires Juives de la Gestapo (Dannecker, puis Rötke et Brunner)

63 convois de déportés quittent Drancy entre le 27 mars 1942 et le 17 août 1944 , dont 58 pour Auschwitz-Birkenau, par les gares du Bourget et de Bobigny. Au total près de 100 000 déportés.



Le camp de Drancy a été installé dans les bâtiments inachevés
de la Cité de la Muette

FICHE II – 7 . LE STRUTHOF, « *DACHAU alsacien* »

Le camp du Struthof fut implanté sur la commune de Natzwiller en mars 1941 par les autorités allemandes, dans une Alsace annexée par le *Reich* depuis l'armistice de juin 1940.

C'était avant tout un camp de concentration pour prisonniers de droit commun, puis en juillet 1943 pour déportés *Nacht und Nebel* de toutes nationalités (Polonais, Russes, Français, Néerlandais, Norvégiens,...) qui furent astreints à des travaux harassants, notamment dans la carrière de granit rose des environs, jusqu'à épuisement total, et livrés à la brutalité sadique des « triangles verts » (des droits communs)

La mise en œuvre de la « Solution finale » à partir de 1942 conduisit à l'aménagement d'une chambre à gaz au Struthof en avril 1943 ; celle-ci servit épisodiquement à alimenter en cadavres les recherches pseudo-scientifiques de médecins nazis, en particulier le docteur Hirt de l'université de Strasbourg, désireux de constituer une collection de crânes juifs avant que l'extermination totale de la « race » – 87 Juifs furent ainsi transférés d'Auschwitz au mois d'août, suivis d'un convoi de femmes ; mais elle fut surtout utilisée à des fins « expérimentales » Un crématoire fut également édifié en octobre de la même année . Enfin, le camp fut le théâtre d'épouvantables expériences pseudo-médicales qui provoquèrent une épidémie de typhus parmi les déportés en mai 1944.

A partir du 31 août 1944, le Struthof commença à être évacué ; les internés furent alors transférés à Dachau. Le lendemain, 107 résistants arrêtés dans la vallée de Schirmeck et conduits au camp étaient exécutés d'une balle dans la nuque.



Mémorial de Natzwiller-Struthof
(cimetière du Père-Lachaise, Paris)

FICHE II – 8 . LE *JUDENLAGER* DES MAZURES , antichambre ardennaise d'Auschwitz

Le village ardennais des Mazures a abrité de juillet 1942 à janvier 1944 le seul *Judenlager* de la région . Longtemps oublié, considéré par certains comme « peut-être un camp disciplinaire pour travailleurs trop peu zélés et en même temps un centre de rassemblement pour l'envoi en déportation », le camp des Mazures a retrouvé toute sa place dans l'histoire de la Shoah grâce aux travaux récents de l'historien Jean-Emile ANDREUX.

C'est en juillet de l'année 1942 que les autorités nazies décidèrent de transférer dans cette clairière de la forêt ardennaise près de 300 Juifs d'Anvers . L'Organisation Todt les utilisa pour produire du charbon de bois dont les sacs, acheminés en camions jusqu'à la gare de Revin, étaient ensuite expédiés vers le territoire du *Reich* - la pénurie énergétique obligeait les autorités nazies à avoir recours au vieux système du gazogène pour économiser les carburants habituels.

Les déportés furent installés dans un premier temps dans les bâtiments abandonnés de la fonderie Hénon, puis durent aménager leur lieu de détention, achevé en septembre. L'ensemble, placé sous la surveillance de S.S. et de gardes de l'Organisation Todt, était délimité par une clôture de barbelés et un fossé ; le long des deux grands côtés de l'espace rectangulaire se dressaient les 6 baraquements des déportés, de part et d'autre de la place d'appel ; un corps de garde flanquait l'entrée ; enfin, un peu à l'écart, les fours de fabrication du charbon de bois. D'après le témoignage d'un volontaire revinois travaillant pour l'Organisation Todt, « les baraquements faisaient environ 20 mètres de longueur sur 7 à 8 de largeur » ; le travail forcé représentait jusqu'à 12 heures par jour.

Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1942, les nazis procédèrent à un tri parmi les déportés ; plus de la moitié, des Juifs non belges qui étaient venus trouver refuge et travail à Anvers, fut transférée vers Malines, puis par le convoi XV vers Auschwitz-Birkenau : les autorités nazies accordaient dès lors la priorité à la mise en œuvre de la Solution finale aux dépens des impératifs économiques

Le camp fut brusquement vidé de ses occupants dans la nuit du 4 au 5 janvier 1944 ; les internés furent alors descendus en camion jusqu'à la gare de Charleville ; ils rejoignirent les rangs d'autres Juifs qui venaient d'être raflés dans le département, des Ardennais mais aussi des travailleurs des colonies agricoles de la W.O.L ; entassés dans des wagons à bestiaux, ils gagnèrent ensuite le camp de Drancy, avant d'être acheminés à Auschwitz par le convoi 66

Sur les 288 internés juifs des Mazures sortis de l'oubli par les recherches de J.E. Andreux, 237 moururent en déportation, à Auschwitz-Birkenau , dans d'autres camps (Dachau, Buchenwald,...) ou pendant les marches de la mort ; deux évadés furent repris et fusillés par les Allemands : au total, 83 % de Anversois du *Judenlager* ... Quant à leurs femmes (103) et leurs enfants (124), raflés à Anvers , à une seule exception, ils furent tous exterminés, à une seule exception

Aux Mazures, le *Judenlager* a laissé place au terrain de football de la commune. Seul un petit mémorial, initiative privée, en rappelle sobrement le souvenir. Pendant six décennies, l'oubli, parfois entretenu, a failli effacer à tout jamais cet épisode de la Shoah en territoire ardennais.



Mémorial des Mazures, élevé entre le terrain de football et le boulodrome, en bordure de l'emplacement du camp

FICHE III – 1. LES MOTS DE LA DEPORTATION JUIVE ET DE LA SHOAH

Aktion Reinhard : première étape de l'extermination programmée des 11 millions de Juifs européens entérinée par la Conférence de Wannsee en janvier 1942, elle est appliquée en Pologne, avec la création de 6 centres industriels de mise à mort (Auschwitz-Birkenau, Belzec, Chelmno, Majdanek, Sobibor, Treblinka). A partir de novembre 1943 (fin de l'Aktion Reinhardt avec le massacre de la totalité des Juifs de Majdanek), Birkenau devient le centre d'extermination unique pour l'ensemble de l'espace européen.

Antisémitisme : forme particulière de racisme à l'encontre des populations juives. L'Allemagne nazie l'érigea en un système idéologique génocidaire qui provoqua la disparition de près de 6 millions de Juifs en quelques années. Le gouvernement du maréchal Pétain appliqua de sa propre initiative un antisémitisme d'Etat qui livra aux nazis 76 000 personnes , soit un quart de la population juive recensée en 1940 ; plus de 72 000 d'entre elles furent exterminées.

Aryanisation : politique mise en œuvre par le *III^e Reich* et les gouvernements collaborateurs, notamment celui de Vichy, reposant sur l'expulsion des Juifs de la vie économique du pays par la confiscation et le transfert de leurs biens à des populations considérées comme « racialement » correctes.

Aryens : nom donné autrefois à un peuple d'origine indo-européenne qui se répandit en Iran et dans le nord de l'Inde au cours du XVIII^e siècle avant J.C. Les théoriciens du nazisme ont utilisé cette référence pour définir une pseudo « race pure » issue de ce peuple, sans aucun fondement scientifique.

Camps de concentration : camps où sont regroupés des prisonniers pour des motifs politiques, moraux ou ethniques. Le premier camp nazi est celui de Dachau, inauguré en mars 1933, quelques semaines seulement après l'arrivée au pouvoir de Hitler. Le Reich comptera plus d'une vingtaine de camps principaux en 1944

Camps d'extermination : camps créés dans le but spécifique d'exterminer en masse les populations considérées comme « nuisibles » par les autorités nazies, en premier lieu les Juifs, en application de la « Solution finale » décidée en 1942

Camps d'internement : camps mis en place par le gouvernement français dès la fin des années 1930 pour y placer tout d'abord les réfugiés politiques espagnols, puis les populations étrangères jugées « indésirables » ou « dangereuses » . Le gouvernement de Vichy y enferma en particulier les Juifs réfugiés en France pour fuir les persécutions nazies

Camps de transit : camps de rassemblement et d'enfermement temporaires de populations destinées à être déportées vers les camps de concentration ou d'extermination

Canada : ce terme désigne à Auschwitz-Birkenau le vaste dépôt où sont entassés les biens personnels dont ont été dépouillés les déportés dès leur arrivée au camp.

Catastrophe : terme employé dès les années 1940 au sein des communautés juives pour qualifier le processus génocidaire nazi. Il est traduit après-guerre en hébreu par le substantif biblique *Shoah* (d'après Francine Kaufmann, *L'Arche* n° 569, septembre 2005)

Chambre à gaz : pièce aménagée dans le but d'assassiner des groupes entiers de déportés au moyen du monoxyde de carbone, et surtout du Zyklon B. Les premières chambres à gaz furent utilisées pour se débarrasser des malades mentaux à partir de janvier 1940. Cette pratique fut ensuite employée d'une manière industrielle dans les camps d'extermination.

Commissariat Général aux Questions Juives : organe officiel du gouvernement de Vichy chargé de mettre en œuvre la politique anti-juive de la France ; il coordonna en collaboration avec les autorités nazies la mise en œuvre de la Shoah sur le territoire français.

Conférence de Wannsee : réunion de hauts responsables nazis autour de Reinhard Heydrich le 20 janvier 1942 dans une villa située près de Berlin, au bord du lac de Wannsee ; elle entérina et organisa la mise en œuvre de la Shoah. (voir fiche spécifique)

Crime contre l'Humanité : notion de droit international définie en 1944 par des juristes américains et mise en application pour la première fois en 1945 à l'occasion du Procès de Nuremberg. Elle s'applique à la déportation, l'asservissement, l'assassinat ou l'extermination perpétrés contre des populations civiles pour des motifs politiques, raciaux ou religieux.

Déportation vers l'Est : expression administrative employée par les autorités nazies pour désigner le transfert des populations juives vers les camps d'extermination.

Einsatzgruppen: groupes mobiles composés en partie de S.S. opérant aux côtés de l'armée régulière allemande à l'occasion de l'invasion de l'URSS et chargés d'exterminer systématiquement les responsables communistes, les résistants, mais aussi les communautés juives des territoires conquis. (voir fiche spécifique)

Four crématoire : installation destinée à incinérer les corps des détenus. Dans la logique de la Shoah, les nazis équipèrent les camps d'extermination de structures particulièrement puissantes afin de débarrasser le plus rapidement possible les chambres à gaz de leurs victimes , et d'effacer définitivement toute trace de leur existence.

Génocide : néologisme créé en 1944 par un juriste juif polonais réfugié aux Etats-Unis, Raphaël Lemkin, pour désigner la politique d'extermination planifiée et systématique d'un peuple.

Ghetto de transit: quartier urbain dans lequel les nazis regroupent dans des conditions effroyables les populations juives raflées. C'est la phase préparatoire de la mise en œuvre de la Solution finale.

Holocauste : le terme désignait chez les Hébreux un sacrifice rituel au cours duquel l'offrande était entièrement brûlée, symbole du don entier de soi à la Divinité. Il a été ensuite utilisé à partir des années 1950/60 par les historiens anglo-saxons pour désigner l'extermination des Juifs par les nazis, et popularisé par Elie Wiesel. Considéré parfois comme ambigu parce qu'il peut laisser croire à une passivité résignée des victimes, on lui préfère aujourd'hui le terme de Shoah (d'après Francine Kaufmann)

Hourban : Terme hébreux de la *Mishna* employé pour désigner la destruction successive des deux Temples de Jérusalem. En yiddish, il a été repris comme dénomination de l'entreprise génocidaire nazie (3^{ème} *hourban*), et c'est dans cette acception que l'utilise l'historien Léon Poliakov. (d'après Francine Kaufmann)

Kommando : centre ou équipe de travail forcé rattaché à un camp de concentration.

Kapo: détenu, le plus souvent de droit commun, chargé par l'administration S.S. de contrôler ou de commander , en toute impunité, un groupe de déportés.

Krematorium: Terme désignant dans les camps d'extermination nazis le bâtiment associant chambres à gaz et fours crématoires dans une logique de productivité génocidaire ; après avoir été assassinés, les victimes disparaissaient aussitôt dans les flammes des crématoires situés dans une pièce adjacente (Auschwitz I) ou à l'étage (Birkenau)

Musulman : terme familier issu du vocabulaire des populations déportées qui désigne les détenus malades

Nacht und Nebel : Décret pris par le gouvernement nazi en décembre 1941 dans le cadre de sa lutte contre les activités dites « subversives » et permettant de déporter secrètement en Allemagne tout suspect et de le faire disparaître sans laisser de trace.

Négationnisme : imposture historique qui nie l'existence de la Shoah (voir fiche spécifique)

Organisation Todt : consortium économique chargé de coordonner la construction des moyens de communication et des structures de défense dans l'Europe nazie ; rattaché au gouvernement du *Reich* en 1942, il emploie une main-d'œuvre réquisitionnée et gratuite.

Revier : ce terme désigne au sens propre l'infirmerie du camp ; en réalité, théâtre d'expériences médicales abominables ou mouvoir où sont enfermés les détenus malades, le *revier* des camps de concentration et d'extermination est souvent l'ultime étape avant le gazage de ceux-ci.

Révisionnisme : imposture historique qui relativise l'ampleur de la Shoah (voir fiche spécifique)

Shoah : Terme hébreu de la Bible désignant l'anéantissement total, individuel ou collectif. Dès les années 1930, il fut employé dans certaines communautés juives pour désigner les menaces antisémites qui s'accumulaient. Il a été retenu dans les années 1950 par le Parlement d'Israël pour nommer solennellement l'extermination programmée et systématique des Juifs d'Europe par les nazis, et aujourd'hui utilisé dans ce sens par la plupart des historiens, en particulier depuis sa popularisation par le cinéaste Claude Lanzmann en 1985 (d'après Francine Kaufmann)

Solution finale: expression administrative employée par les autorités nazies pour désigner l'extermination complète de toutes les populations juives d'Europe.

Sonderkommando: équipe de déportés provisoirement épargnés et affectés aux tâches les plus sordides, du nettoyage des fosses communes et de l'incinération de leurs cadavres au fonctionnement quotidien des *Krematorium* (nettoyage des chambres à gaz, prélèvement de l'or dentaire sur les corps, destruction de ceux-ci dans les crématoires).

Statuts des Juifs : décrets pris par le gouvernement de Vichy en octobre 1940 et juin 1941 qui définit juridiquement la population juive et la place légalement au ban de la société.

FICHE III – 2 . RACONTER L'INIMAGINABLE

Invitation à la lecture

Si c'est un homme, éd. Pocket, de Primo LEVI

Juif italien, Primo Lévi fut arrêté en 1943 à l'âge de 24 ans. Il était alors étudiant en chimie. Il publia ce récit en 1947. Il y raconte les conditions de sa déportation au camp d'Auschwitz et analyse « la nature complexe de l'état de malheur » (Angélo Rinaldi)

C'est un témoignage majeur.

Des Voix sous la cendre

Le Livre de Poche a publié en association avec le Mémorial de la Shoah trois manuscrits cachés dans le sol de Birkenau par des *Sonderkommandos* et retrouvés après la guerre ;

Ce sont ces voix de témoins qui n'ont pas survécu que nous devons entendre.

Dora Bruder, Gallimard/Folio, de Patrick MODIANO

Le narrateur mène une enquête à partir de l'avis de recherche d'une jeune fille, Dora Bruder, paru dans le *Paris-Soir* du 31 décembre 1941. Huit ans seront nécessaires pour découvrir la date de naissance et le parcours de vie de la jeune juive. Les parents, originaires d'Europe de l'Est, s'étaient installés à Clignancourt, le quartier d'enfance de Modiano.

L'auteur revisite la France de l'Occupation. L'histoire de sa propre famille et celle des Bruder finissent par se rejoindre et parfois se confondre.

Le 18 septembre 1942, Dora a été déportée à Auschwitz et Patrick Modiano ne veut rien oublier.

L'Écriture ou la vie, Gallimard/Folio, de Jorge SEMPRUN

L'auteur, espagnol, ancien résistant communiste, n'est pas juif. Il a été déporté à Buchenwald . Il ne s'agit pas d'un document ou d'un simple récit de vie, mais d'un livre qui pose cette question cruciale : « Comment raconter une vérité peu crédible, comment susciter l'imagination de l'inimaginable ? »

L'auteur fournit sa réponse en élaborant son œuvre, car « la vérité essentielle de l'expérience n'est pas transmissible...ou plutôt , elle ne l'est que par l'écriture littéraire ».

FICHE III – 3 . MONTRER LA SHOAH

Cinéma et transmission de la Mémoire : quelques étapes

LA DERNIERE ETAPE (1948)

- Film polonais de Wanda Jabukowska (124 minutes)
- Une jeune Polonaise, arrêtée à Varsovie, est déportée à Auschwitz ; choisie comme interprète par les autorités du camp, elle rejoint un groupe de femmes entrées en résistance contre les SS.
- A mi-chemin entre la fiction et le documentaire, La Dernière Etape est chronologiquement le premier film traitant de l'univers concentrationnaire d'Auschwitz. La réalisatrice et la scénariste, Gerda Schneider, rescapées du camp des femmes d'Auschwitz, choisirent de tourner sur les lieux mêmes de leur internement, ce qui apporte une incontestable touche d'authenticité. Certaines images de La Dernière Etape seront réutilisées dans d'autres œuvres, en particulier par Alain Resnais. Reflet de l'immédiat après-guerre, le film ignore la tragédie juive et s'inscrit dans une perspective de glorification de la résistance nationale polonaise, face à la barbarie des nazis et à l'ignominie de leurs collaborateurs locaux. Il reste néanmoins un document cinématographique essentiel, « première tentative de représentation de l'irreprésentable à l'écran », d'après l'Institut de la Mémoire Audiovisuelle Juive.

NUIT ET BROUILLARD (1955)

- Documentaire français d'Alain Resnais, écrit par Jean Cayrol (32 minutes)
- C'est le premier documentaire réalisé sur l'univers concentrationnaire. Un demi-siècle plus tard, il reste incontournable (voir fiche spécifique)

KAPO (1959)

- Fiction italien de Gilles Pontecorvo (120 minutes)
- Une jeune pianiste juive parisienne, après une rafle, est conduite à Auschwitz ; elle s'égare dans le camp (!), elle est recueillie par un médecin, Juif.
- L'intérêt cinématographique de Kapo est très limité. Mais ce film constitue sans doute la première fiction abordant le thème de la Shoah. D'une manière très contestable puisque Auschwitz apparaît avant tout comme un décor parmi d'autres, sans qu'il y ait vraiment place à la réflexion ; de surcroît, le parti pris « voyeur » de certains plans (le regard du Kapo, du bourreau) qui a si fortement interpellé Jacques Rivette (« cela est abject ») montre que le cinéaste communiste qu'était Pontecorvo n'avait nullement pris conscience de l'ampleur et de la spécificité du génocide juif, une abomination de l'Histoire parmi d'autres, perpétrée, cette fois, par le fascisme. Comme la plupart de ses contemporains. Le contraste n'en est pas moins saisissant avec le dépouillement brutal, sans artifice, de Nuit et Brouillard réalisé quatre ans plus tôt.

(d'après la fiche rédigée en mars 2005 sur le site cinéophile liégeois « Des images », dans le cadre d'un séminaire de réflexion *Shoah et cinéma*)

LA PASSAGÈRE (1963)

- Court-métrage polonais inachevé d'Andrzej Munk (58 minutes)
 - La Passagère relate la rencontre fortuite , au cours d'une croisière, entre une ancienne surveillante SS du camp d'Auschwitz et une ancienne détenue qu'elle avait soumis à une domination machiavélique. En *flash back* surgissent de sa mémoire les souvenirs de la violence quotidienne.
 - Œuvre hybride composée notamment de photogrammes qui remplacent les scènes qui n'ont pu être tournées à cause du décès accidentel du cinéaste, La Passagère privilégie l'esthétique comme vecteur de la Mémoire, y compris dans les reconstitutions d'une froide précision (homme agenouillé près de la cheminée du Krematorium où il vide la boîte de Zyklon B, tri sur le quai de débarquement auquel participe la surveillante...)
 - La Passagère constitue un document irremplaçable par la précocité de sa réalisation et sa singularité dans la filmographie polonaise
- (d'après la fiche du Cinéclub de Caen)

HOLOCAUSTE (1978)

- Feuilleton américain de 4 épisodes de 105 minutes, réalisé par Marvin J. Chomsky.
 - Récompensé par 8 *Emmy Awards* en 1978
 - Le feuilleton relate l'itinéraire imaginaire de deux familles, les Weiss, de confession israélite, et les Dorf, des Allemands « ordinaires » ; les Weiss subiront les persécutions nazies, alors qu'Erik Dorf grimpera dans la hiérarchie SS et sombrera dans la cruauté la plus abominable.
 - Au travers de la fiction, le spectateur est confronté aux différentes étapes de la politique génocidaire nazie, et à ses facettes les plus emblématiques (conférence de Wannsee, vie et soulèvement du ghetto de Varsovie, déportations à Auschwitz, à Buchenwald, à Terezin, insurrection de Sobibor, massacre de Babi Yar, gazage au *Zyklon B*....)
 - Fiction américaine, Holocauste est avant tout destiné aux spectateurs américains et utilise toutes les ficelles hollywoodiennes pour les séduire. Bien documentée, elle a en quelque sorte touché son but en révélant existence de la Solution finale au grand public .
 - Mais rapidement elle a subi des critiques de fond, tant au niveau du contenu (vision édulcorée des camps, nivellement des différentes étapes de la Solution finale qui vient à relativiser l'abomination de la mise à mort industrielle, sans omettre les clichés simplistes) que de la forme : moralement, est-il possible de tourner une fiction sur la Shoah ? La transmission de la Mémoire est-elle réalisable par les procédés télévisuels et cinématographiques ordinaires ?
- (d'après la page rédigée par S. Sépulchre et mise sur le site « Aux frontières des séries », en mai 2002)

AU NOM DE TOUS LES MIENS (1983)

- Fiction historique franco-canadienne de Robert Enrico (145 minutes)
- Robert Enrico met en images la biographie de l'écrivain juif polonais Martin Gray rescapé du ghetto de Varsovie et engagé volontaire dans l'Armée Rouge.
- Le film a été adapté au petit écran par le réalisateur en 1984 sous la forme d'un feuilleton de 8 épisodes d'une heure chacun.
- Récit autobiographique qui s'étend sur la période 1939-1970 à partir des souvenirs publiés de Martin Gray, l'œuvre n'est pas centrée sur la Shoah. Sa première partie évoque néanmoins le ghetto de Varsovie, son soulèvement en 1943 la déportation et l'assassinat de sa mère et de ses deux frères à Treblinka. Au nom de tous les miens apparaît comme une tentative plus ou moins réussie de traduire à l'écran la mémoire personnelle d'un rescapé, sans autre prétention.

SHOAH (1985)

- Film français de Claude Lanzmann (9 h 30 mn)
- Shoah est un document cinématographique unique dans l'histoire de la transmission de la Mémoire de l'extermination des communautés juives par les nazis . Pour la première fois est posée la question essentielle de la représentation à l'écran du processus génocidaire (voir fiche spécifique)

DE NUREMBERG A NUREMBERG (1988)

- Documentaire français réalisé par Frédéric Rossif, écrit et dit par Philippe Meyer (173 minutes)
- Troisième documentaire incontournable qui évoque d'une façon magistrale la montée du nazisme et les abominations qui en ont résulté (voir fiche spécifique)

LA LISTE DE SCHINDLER (1993)

- Fiction américaine de Steven Spielberg (195 minutes)
- Spielberg évoque ici la vie d'Oskar Schindler, petit industriel allemand et profiteur de guerre qui, après la liquidation du ghetto de Cracovie en mars 1943, prend conscience de l'abomination de la Shoah et emploie toute son énergie dans le sauvetage de 11 000 Juifs destinés à être exterminés.
- La Liste de Schindler est l'un des films les plus récompensés de l'histoire du cinéma (7 Oscars, 7 British Academy Awards, 3 Golden Globes ...). Volontiers considéré comme le chef-d'œuvre du réalisateur, il a reçu un accueil enthousiaste de la part de la grande majorité des critiques et des spectateurs.
- Néanmoins, le film de Spielberg reste une superproduction hollywoodienne, avec ses qualités et ses défauts, et sans doute a-t-il atteint les limites de ce que le cinéma de fiction peut apporter à la transmission de la Shoah au plus grand nombre. La sincérité du réalisateur n'est pas en cause – après le succès de La Liste de Schindler Spielberg a entrepris de réunir pour les générations futures le maximum de témoignages sur l'abomination génocidaire. Mais la Shoah n'est pas un objet cinématographique que l'on peut aborder par la surenchère des moyens techniques déployés.... De ce constat résultent les critiques acerbes de Claude Lanzmann, ou plus récemment d'Imre Kertész, prix Nobel hongrois de Littérature et déporté à Auschwitz à 14 ans.

UN VIVANT QUI PASSE (1997)

- Documentaire français de Claude Lanzmann (65 minutes)
- Dans le cadre de la préparatoire de Shoah, Claude Lanzmann s'était entretenu en 1979 avec Maurice Rossel, commissaire suisse de la Croix Rouge à Berlin, qui visita les camps d'Auschwitz en 1943 et de Terezin un an plus tard. Il en a donné ce documentaire.
- Une œuvre forte, fondée sur la confrontation : « d'un côté, le témoin qui refuse de voir et d'entendre, Maurice Rossel, de l'autre le témoin qui n'a pas été témoin mais qui cherche à voir et à comprendre, Claude Lanzmann »

(d'après la fiche électronique du Service général de l'Audiovisuel et des Médias de la Communauté française de Belgique)

LA VIE EST BELLE (1998)

- Fiction italienne de Roberto Benigni (117 minutes)
- Un Juif italien bon vivant déporté avec son fils cache à celui-ci l'horreur du monde concentrationnaire en ayant recours au burlesque.
- Pour la première fois la Shoah est abordée dans le registre, paradoxal, de la farce. Un choix a priori provocateur, choquant, comme semble provocateur et choquant le titre du film, ce qui a provoqué une polémique mémorable lors des premières projections. En outre, Benigni ne possède aucune légitimité morale qui lui permette une telle liberté. Aux nombreux détracteurs du film, le prix Nobel de Littérature, rescapé d'Auschwitz, le Juif hongrois Imre Kertész apporte une réponse particulièrement intéressante : oui, on a « le droit de faire de l'humour et d'utiliser la forme du conte pour parler de l'Holocauste » ; oui, « la notion de jeu était capitale dans les camps » ; et lorsque, dans la scène finale, le héros crie « Victoire », « on sent qu'il s'agit en réalité d'une défaite. Ce qui est absurde, c'est de poser la survie comme une victoire, ce que fait Spielberg dans La Liste de Schindler. On ne survit jamais aux camps . Il n'y a aucune victoire possible dans le système concentrationnaire. Chez Benigni, le mot « victoire » est prononcé par un adulte qui sait qu'il a perdu »

(d'après l'entretien avec Imre Kertész paru dans Lire en avril 2005 consultable sur le site électronique du magazine)

VOYAGES (1999)

- Fiction française d'Emmanuel Finkiel (115 minutes)
- Des personnes âgées, venues de lieux très différents, participent à un voyage touristique très particulier qui les ramène, une seconde fois, à Auschwitz où elles avaient été déportées.
- Une évocation tout en pudeur de l'abomination de la Shoah au travers le déplacement d'un groupe du troisième âge. Les anecdotes, les petites phrases prennent sens. Le spectateur ne les accompagne pas au-delà de l'entrée : « Après, cela ne nous regarde pas. Leur douleur, leur souffrance, leur deuil ne nous regardent pas ». Et, d'ailleurs, qui peut prétendre appréhender l'horreur, la restituer en images ?

(d'après la fiche rédigée en mars 2005 sur le site cinéophile liégeois « Des images », dans le cadre d'un séminaire de réflexion *Shoah et cinéma*)

SOBIBOR, 14 OCTOBRE 1943 , 16 heures (2001)

- Documentaire de Claude Lanzmann (95 minutes)
- Claude Lanzmann a réalisé cet entretien filmé avec Yehuda Lerner, l'un des principaux chefs de file du seul soulèvement réussi d'un camp d'extermination.
- « La révolte de Sobibor ne pouvait être un moment de Shoah : elle méritait un film en soi, elle réclamait d'être traitée par elle-même » (Claude Lanzmann). Avec elle, c'était en effet en quelque sorte un renversement d'une « logique de mort ». Une contribution essentielle à la transmission de la Mémoire : il fallait que le refus de la fatalité génocidaire par les victimes soit dit.

LE PIANISTE (2002)

- Fiction franco-anglo-germano polonaise de Roman Polanski (150 minutes)
- Le film évoque la survie d'un brillant pianiste juif polonais dans le ghetto de Varsovie.
- « J'ai survécu au bombardement de Varsovie et au ghetto de Cracovie, et j'ai souhaité recréer les souvenirs de mon enfance. J'ai voulu être aussi proche de la réalité que possible et ne pas filmer à la manière d'Hollywood », explique le réalisateur. En mettant en lumière le processus progressif qui conduit de l'exclusion à la déportation vers les camps de la mort, Polanski a réussi à apporter sa contribution à la compréhension de la Shoah, malgré les inévitables scènes convenues : rien de très dérangeant, mais un travail efficace.

FICHE III – 4. NUIT ET BROUILLARD

Réalisé en 1955 à la demande du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, Nuit et Brouillard reste le documentaire de référence sur la déportation grâce aux images d'archives et aux scènes tournées sur les lieux où des millions d'hommes, de femmes et d'enfants avaient perdu la vie, à Auschwitz, Dachau, Bergen Belsen, Ravensbruck, Neuengamme, Struthof.

Alain Resnais utilise différents moyens pour nous montrer les conditions de vie épouvantables des déportés : des photographies en noir et blanc provenant des archives allemandes, des séquences de films tournés pendant la guerre et d'autres en couleurs, réalisées pour le documentaire. Le choix n'est pas anodin : l'utilisation d'images en noir et blanc projette le spectateur dans un passé qui pourrait sembler lointain, alors que la couleur actualise le film et rappelle que cette tragédie n'est pas si ancienne qu'on pourrait le penser.

Le texte de commentaire est l'œuvre de Jean Cayrol un ancien déporté. L'écriture, dominée par la figure de Lazare, revenu d'entre les morts, s'est toujours située dans une modernité radicale. Mais le texte n'agit pas seul. Il est accompagné d'une musique originale de l'Allemand Hanns Eisler qui met en lien les images d'archives, les séquences filmées et le commentaire lu d'une voix calme, mais intense, par Michel Bouquet et qui crée une atmosphère glauque parfaitement adaptée à l'œuvre de Resnais.

Réalisé sobrement, sans effet grandiloquent, il constitue à bien des égards un modèle, puisqu'il réussit, avec peu de moyens, en suggérant plus qu'en montrant, à faire ressentir au spectateur l'insoutenable. « Toute la force du film réside dans le ton adopté par les auteurs : une douceur terrifiante ; on sort de là ravagé, confus et pas très content de soi. » : en quelques mots, François Truffaut résumait en 1975 les impressions profondes que suscite de prime abord *Nuit et Brouillard*, ainsi que la difficulté critique d'en parler sans indécence.

Le documentaire provoqua à sa sortie un tel choc qu'il fit l'objet d'une censure de la part du gouvernement français qui en interdit la diffusion en 1956 sous la pression des autorités ouest-allemandes, et qui exigea ensuite que soit occultée toute trace de compromission de Vichy avec le *Reich* (la célèbre image du képi du garde français du camp de Pithiviers)

Certes, *Nuit et Brouillard*, réalisé dix ans après la fin du conflit, ignore la spécificité de la Shoah. Mais la stupeur admirablement mis en images par Alain Resnais frappe et alerte, comme ces mots de Jean Cayrol sur les décombres du *Krematorium* : « Qui de nous veille sur cet étrange crématoire pour nous avertir de la venue de nouveaux bourreaux.. nous qui ne pensons pas à regarder autour de nous et qui n'entendons pas qu'on crie sans fin »

Fiche technique :

Genre : documentaire

Durée : 32 minutes

Réalisateur : Alain Resnais

FICHE III – 5. SHOAH

Shoah est une œuvre originale dans l'histoire du cinéma. Parfois qualifié de « documentaire sans documents », le travail colossal réalisé par Claude Lanzmann au terme d'une dizaine d'années de recherches tente d'exprimer l'Indicible. Le résultat, 9 heures 30 d'images, extraites de 350 heures de pellicule accumulées de 1976 à 1981. « Malgré toutes nos connaissances, l'affreuse expérience restait à distance de nous ; pour la première fois, nous la vivons dans notre tête, notre cœur, notre chair » : ces quelques mots de Simone de Beauvoir en résument la signification.

Pour définir le genre cinématographique de Shoah, Claude Lanzmann refuse avec véhémence le qualificatif de documentaire. Au cours de dix campagnes de tournage, l'auteur « a méthodiquement suivi les traces de l'infamie, relevé les pièces à conviction, identifié les lieux et écouté victimes, criminels et témoins » (Michel Doussot, *Télescope*, n ° 183, janvier 1998). Centrant son enquête sur les centres de mise à mort de Pologne, il rejette l'utilisation des images d'archives, à la différence d'Alain Resnais, et choisit de longs entretiens filmés, avec les rescapés qu'il conduit sur les lieux de la tragédie, avec les témoins et les bourreaux qu'il pousse dans leurs derniers retranchements. Pour en extraire le quotidien de l'horreur. Et pour dire que l'abomination est ancrée dans l'humain, et qu'il serait vain d'en rechercher l'explication, selon le réalisateur .

Etape essentielle dans la révélation de l'anéantissement industriel des Juifs et dans la transmission de la Mémoire, le film de Lanzmann est devenu un classique, projeté un peu partout à travers la planète . Le réalisateur en a donné une version plus courte, plus facilement utilisable, composé de 6 extraits d'une demi-heure.

Il ouvre néanmoins un débat. « Shoah nous confronte à la question de l'authentique », déclare le rescapé Imre Kertécs , Prix Nobel de Littérature, dans un entretien accordé au magazine « *Lire* » en avril 2005. Il y a en effet l'avant Shoah et l'après. Comment filmer l'abomination après avoir vu les images de Lanzmann ? Et sous quelles formes ? L'approche de l'auteur n'est pas celle du documentariste soucieux de respecter le cheminement de l'Histoire, de montrer des images ; elle est d'ordre éthique ; et ce parti pris a pu heurter certains historiens qui craignent une certaine relativisation du génocide détaché de son contexte spécifique. D'autre part, comment dès lors entreprendre une fiction sur le sujet ? La Liste de Schindler en a montré les limites ; Benigni a choisi la fable... Le débat reste d'actualité.

Fiche technique :

Genre : Recueil d'entretiens en couleurs

Durée : 9 heures 30 dans la version longue

Réalisateur : Claude Lanzmann

FICHE III – 6 . DE NUREMBERG à NUREMBERG

Ce documentaire français réalisé en 1988 par Frédéric Rossif ne traite pas à proprement parler de la Shoah, mais il la replace d'une façon magistrale dans son contexte historique particulier, celui de la politique nazie et de la Seconde Guerre mondiale « *Pour que chacun se souvienne, pour que chacun sache, mais aussi pour que chacun comprenne, nous avons essayé de montrer que l'histoire n'est pas le résultat d'une fatalité, mais le résultat de l'action des hommes* », précisent en préambule le réalisateur et son scénariste, Philippe Meyer. La question des responsabilités est ainsi clairement posée.

Du Nuremberg des grands rassemblements nazis au Nuremberg du procès du système nazi, c'est une bonne décennie d'histoire qui nous interpellent, par delà les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale. Le documentaire s'articule en deux parties : la première, de 1933 à 1942, intitulée « Le triomphe de la volonté », évoque l'expansion et les agressions militaires du III^e Reich et de ses alliés qui plongent la planète dans le chaos ; la seconde, de 1942 à 1945, aborde « La Défaite et le Jugement » des fascismes.

Rossif et Meyer ont choisi de ne pas consacrer un chapitre particulier à la Shoah, de son élaboration à sa mise en œuvre industrielle. Mais en l'intégrant à la trame générale du documentaire ils en démontrent l'implacable logique, volet raciste de la brutalisation des peuples livrés à la barbarie nazie. Peu à peu se mettent en mouvement « les persécutions racistes et politiques sous le III^e Reich » (I^o partie, ch.5), les premières exactions dans « l'Europe sous la botte des Nazis » (I – 9), le mouvoir organisé du « ghetto de Varsovie » (II – 3), enfin l'anéantissement industriel des populations juives avec l'application de « la Solution Finale » (II – 5), à laquelle participa si activement « la France de Vichy » (II – 6). La tragédie, partie de Nuremberg, s'y achève, 6 millions d'exterminés plus tard, avec la décision de « Juger les Nazis » (II - 15), ultime chapitre de cette fresque irremplaçable.

Ce procès de Nuremberg qui devait marquer une étape décisive dans l'évolution du droit international est présenté à la fois avec minutie et pédagogie. En moins de 10 minutes , par delà la question des responsabilités, le réalisateur démonte d'une façon implacable le processus génocidaire nazi, banalisé , voire justifié, aux yeux des responsables du Reich coupables de crime contre l'humanité. Et accepté au sein d'une population fanatiquement endoctrinée qui admit, par lassitude ou adhésion sincère, que « l'antisémitisme » soit « la seule forme de pornographie autorisée dans le III^e Reich », comme l'avait déclaré son Führer.

Fiche technique

Genre : documentaire français en noir et blanc

Durée : 177 minutes

Date de réalisation : 1989

Réalisateur : Frédéric Rossif

Scénario et commentaire : Philippe Meyer

Musique : Vangelis

FICHE III – 7. TEMOIGNER PAR LA B.D. : MAUS

C'est par le moyen original de la bande dessinée qu'Art Spiegelman, né en 1948, évoque les atrocités vécues par son père, rescapé d'Auschwitz.

Maus est réalisée entièrement en noir et blanc, à l'exception de la couverture où apparaissent les trois couleurs nazies. Elle se compose de deux parties. La première, publiée en 1986, *A Survivor's Tale*, ou *My Father Bleeds History* raconte les premières persécutions de l'avant-guerre ; la seconde, quelques années plus tard (1991), intitulée *And Here My Troubles Began*, plonge au cœur de la tragédie, celle de la mort lente et programmée de son père, le Juif Polonais Vladek Spiegelman ; mais celui-ci trouva dans l'amour porté à sa femme la force de continuer à vivre. Un traumatisme longtemps refoulé ; et c'est à force de persévérance que Vladek finit par accepter de témoigner auprès de son fils, qui, à son tour, se fit passeur de Mémoire auprès des lecteurs.

Maus a été salué par de nombreuses récompenses, en particulier le prix du meilleur album au Festival International de Bande Dessinée d'Angoulême (1988 et 1993), le prix spécial du Festival d'Erlangen (1990, ou encore le Prix Pulitzer, catégories fiction et lettres (1992). Le Musée d'Art Moderne de New York lui consacra même une exposition. L'œuvre, tout à fait unique dans l'histoire de la B.D., n'est pas une évocation des persécutions nazies, mais un essai magistral de transmission de l'Indicible qui puise sa source dans la tragédie familiale des Spiegelman : lorsque les nazis commencèrent la liquidation du ghetto de Zawierce où ils s'étaient réfugiés, le frère de Vladek préféra en effet se suicider après avoir empoisonné sa fille et sa nièce.

Le dessinateur, figure majeure de la bande dessinée *underground* américaine des années 1960/70, choisit ce mode d'expression jusqu'alors adapté aux récits d'aventures ; il opta pour le zoomorphisme, afin de donner aux victimes et aux bourreaux un côté anonyme : le Juif devient une souris (d'où le nom de l'album), l'Allemand un chat, le Tzigane une libellule, ... Et c'est au travers de cette sorte de « fable animalière » qu'est transmise l'abomination de la Shoah.

FICHE III – 8. JUDISCHE CHRONIK

Largement méconnue, la *Jüdische Chronik* (« Chronique Juive ») est une oeuvre collective écrite en 1960/61 par cinq compositeurs allemands en réaction contre la résurgence de l'antisémitisme qui venait de toucher à la fois la R.F.A et la R.D.A. : Boris Blacher, Karl Amadeus Hartmann, Hans Werner Henze, Rudolf Wagner-Régeny et Paul Dessau , coordinateur de l'entreprise ; quant au texte , il fut écrit par le poète militant Jens Gerlach, intégré à 17 ans dans l'armée du *Reich* dont il devait désertier peu après.

L'oeuvre s'organise en 5 moments. Le premier , « *Prolog* », confié à Blacher, relate les événements survenus récemment (« ça se passe aujourd'hui ! »), alors que resurgissent de la mémoire de froides interjections (« Allemagne, réveille-toi ! » « Crève, le Juif ! »). Le second, délibérément dépourvu de titre (« *Ohne Titel* »), composé par Wagner-Régeny sous la forme d'un dialogue entre les voix et les instruments, entre autrefois et aujourd'hui , énonce une phrase-clé : « le non-fautif devient fautif s'il ne met pas en garde contre la chute dans la Faute ! ». Avec le troisième, « *Ghetto* », Hartmann plonge dans l'horreur quotidienne du mouiroir de Varsovie sous la forme d'une interminable lamentation qui égrène une succession d'anecdotes tragiques, et rappelle explicitement la réalité de l'extermination : « La lune de septembre était pâle dans les nuages de Treblinka, le camp secret près de Varsovie ; chaque jour, 5000 Juifs franchissaient la porte, chaque jour, 5000 Juifs disparaissaient » . Le quatrième, « *Aufstand* » (« soulèvement »), le plus long (un tiers de la durée totale de l'oeuvre) associe Dessau et Henze qui évoquent l'insurrection du ghetto de Varsovie et la résistance juive (« Mon peuple, soulève-toi contre la mort, et tu vaincras ! »). Enfin, dans l'ultime mouvement, « *Epilog* », Dessau referme le cercle infernal en interpellant ses contemporains : « ça se passe aujourd'hui ! Le visage du monde d'aujourd'hui et de demain, c'est votre affaire ! Soyez vigilant ! »

La *Jüdische Chronik* a été composée dans une Allemagne encore traumatisée par le nazisme et écartelée entre l'Est et l'Ouest à un moment où la seconde crise de Berlin accentuait dangereusement les tensions internationales . Elle reflète la réaction commune de six intellectuels pétris d'humanisme, unis dans le rejet du nazisme par delà les divergences esthétiques et idéologiques qui les avaient séparés – Dessau, Gerlach et Wagner-Régeny avaient choisi la R.D.A., Blacher, Hartmann et Henze la R.F.A.

Retardé par les événements de Berlin , l'oeuvre collective ne fut créée qu'en 1966, à la radio-télévision de Cologne dont la synagogue avait été souillée par des néo-nazis le soir de Noël 1959, puis le lendemain à Leipzig. Elle reste toujours d'actualité.

Référence : *Jüdische Chronik* a été enregistrée en 1966 par les Choeurs et l'Orchestre Symphonique de la Radio de Leipzig sous la direction d' Herbert Kegel. Elle a été éditée en CD, avec « *Aspects de la poésie populaire juive* » de Chostakowitch , en 1995 par BERLIN Classics

Quelques éléments de biographie

Boris BLACHER (1903-1975)

Né en Chine en 1903, il étudia les mathématiques et l'architecture, puis à partir de 1924 la musicologie et la composition. Après un passage à Dresde, il s'installa à Berlin où il prit la direction de l'Ecole Supérieure de Musique en 1953. Auteur d'une douzaine d'opéras, de musiques de ballets, de pièces pour chœur et pour orchestre Il mourut à Berlin en janvier 1975.

Paul DESSAU (1894-1979)

Né en 1894 dans une famille juive de Hambourg, il participa à la Première Guerre mondiale sur le front français et en acquit une haine profonde du bellicisme et du nationalisme. A l'arrivée au pouvoir de Hitler, il quitta l'Allemagne et s'installa en France où il fréquenta les cercles intellectuels antifascistes – il composa en particulier une pièce sur la tragédie de Guernica . Au début de la Seconde Guerre mondiale, il émigra aux Etats-Unis. Marxiste convaincu, il rentra en Allemagne en 1948 et choisit de s'installer en R.D.A ; il y poursuivit sa collaboration avec Brecht. Compositeur prolifique, engagé et largement honoré par les autorités communistes, il mourut à Berlin Est en juin 1979.

Jens GERLACH (1926-1990)

Né à Hambourg en 1926, enrôlé dans les Jeunesses Hitlériennes, il déserte l'armée en 1944 . Profondément antimilitariste, rejetant l'attachement à la patrie, il se reconnaît volontiers dans l'utopie socialiste de la RDA. ; auteur de nombreux poèmes et chansons, il meurt désabusé en 1990.

Karl Amadeus HARTMANN (1905-1963)

Né en 1905 à Munich dans une famille de peintres, il entreprend des études musicales au lendemain de la Première Guerre mondiale. En 1933, en réaction contre le national-socialisme il compose *Miserae*, une œuvre orchestrale interdite d'exécution ; il se réfugie alors dans une « émigration intérieure ». En 1945, il travaille au Théâtre National de Bavière et à la Radio-Diffusion de Munich où il fonde et anime jusqu'à sa mort un atelier de création de musique contemporaine.

Hans Werner HENZE (né en 1926)

Deux ans après le début de ses études musicales, il est intégré dans l'armée allemande ; après quelques mois de captivité, il reprend ses études, notamment à Heidelberg ; considérant que l'Allemagne est devenu un ghetto politique et culturel, il s'installe en Italie en 1953 et adhère au Parti Communiste.. Il continue néanmoins de participer régulièrement à la vie musicale allemande.

Rudolf WAGNER-REGENY (1903-1969)

Né en 1903 en Transylvanie, il s'installe après la Première Guerre mondiale à Berlin et commence une carrière de chef d'orchestre et de compositeur, en particulier de musique de films et de ballets mais aussi d'opéras et de pièces chorales et instrumentales. En 1947, il devient directeur de l'Ecole Supérieure de Musique de Rostock, puis revient à Berlin-Est, où il enseigne la composition. Membre éminent de l'Académie des Beaux-Arts de R.D.A., artiste plusieurs fois honoré par le régime , il meurt en pleine gloire en 1969.

FICHE III – 9 . La SHOAH dans les dictionnaires français Quelques repères.

Quinze ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'heure était au rapprochement franco-allemand, moteur de la toute nouvelle construction européenne, la consultation du **Grand Larousse Encyclopédique** (édition de 1960) permettait aux lecteurs curieux de prendre conscience de l'existence d'un programme d'extermination spécifique et de sa mise en application dans des camps spécifiques développés par le pouvoir nazi. Les articles « Auschwitz » et « Birkenau » ne laissent planer aucune ambiguïté à ce sujet, en insistant déjà sur le sort tristement particulier réservé aux Juifs :

« (Le) *nom* (d'Auschwitz) désigne 4 camps de concentration ouverts par les nazis dès mai 1940 (...) Birkenau était destiné aux exterminations (...) » ; à Birkenau, « les Allemands (y) établirent un grand camp de concentration destiné à l'extermination des Juifs, hommes, femmes, enfants (après « sélection ») dans de grandes chambres à gaz fournissant chaque jour des milliers de cadavres à 5 fours crématoires. 3 millions de déportés y trouvèrent la mort »

Quant au long article consacré aux « camps de concentration », il met là aussi clairement en évidence le double processus d'extermination, par le travail et par le gazage :

« (...) A cette « extermination par le travail » selon la formule retenue par le procès de Nuremberg s'ajouta bientôt l'extermination systématique des races « inférieures », Juifs et Tziganes, puis Slaves, appelée, pour les Juifs, « solution finale », et pratiquée dans les chambres à gaz pourvoyeuses des fours crématoires (...) »

La version allégée, le **Larousse trois volumes en couleurs** (édition 1965), curieusement, qualifie Birkenau de « *camp de concentration où moururent 3 millions de déportés* », sans aucune référence aux victimes juives. La version la plus courante du dictionnaire, en un volume, le **Nouveau Petit Larousse** (édition de 1968), en rétablit la finalité, « *camp d'extermination allemand* », sans autre précision, ... et ignore totalement le fait concentrationnaire – en par là-même la Shoah - dans sa *Chronologie depuis l'Antiquité* (article « Histoire »).

Une bonne décennie plus tard, dans les années 1980, les informations se font plus précises. Mais l'opinion publique est alors déjà plus sensibilisée à l'extermination des Juifs. Le **Petit Robert 2 Dictionnaire universel des noms propres** (édition 1980) insiste par exemple sur « *l'échelle industrielle (...) (de) la plus horrible entreprise d'extermination de l'histoire (qui a coûté la vie à) environ 4 millions de Polonais et de juifs de tous les pays occupés* » (article « Auschwitz ») et sur le caractère spécifique de Birkenau « *où les nazis firent périr des millions de juifs durant la Deuxième Guerre mondiale* ».

Mais la confusion n'est pas toujours absente : le **Dictionnaire encyclopédique Axis Hachette** (édition 1993), destiné en particulier à un lectorat scolaire, qualifie le complexe concentrationnaire d'Auschwitz d'« *ensemble de quatre (?) camps d'extermination* » et date implicitement le début de la Shoah (« *extermination des Juifs d'Europe par les nazis* ») de 1933, ce qui relève évidemment de l'erreur manifeste (article « Shoah ») alors que le dossier « camp de concentration » présente une chronologie correcte de la politique concentrationnaire nazie – accompagnée d'une carte qui ignore l'extermination !

FICHE III – 10. LES MEMORIAUX DE LA SHOAH

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale se posa la question de la Mémoire de la Shoah, de sa transmission aux générations, à venir afin que ne puisse jamais se reproduire ce « cauchemar bien réel ».

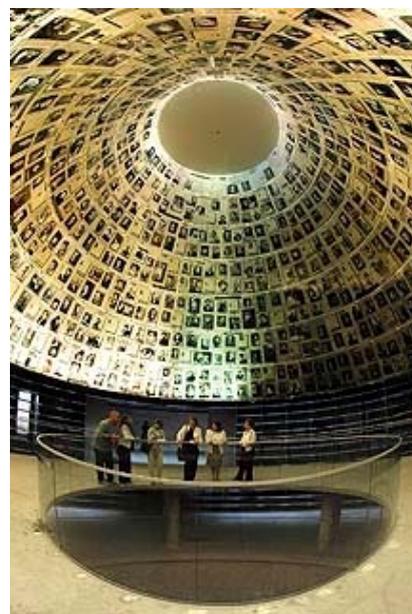
Mais pendant de longues années elle fut occultée par une autre Mémoire, celle de la Résistance nationale à l'occupation nazie. L'exemple d'**Auschwitz**, symbole de l'abomination, semble particulièrement significatif. Dès 1946, les rescapés polonais transformèrent le Block 11 du camp principal en un mausolée qui



devint Musée Mémorial ; longtemps, la référence à la Shoah fut escamotée : le musée fut institué comme « *monument du martyrologe et de la lutte du peuple polonais et des autres peuples* ». Vingt ans plus tard, en 1967, le **monument élevé à Birkenau** à la mémoire des « *4 millions de victimes du fascisme* » ignorait encore la spécificité de la Solution finale. La prise en considération de celle-ci ne se fit guère avant les années 1980, et ne trouva définitivement sa place légitime

qu'à l'occasion des cérémonies du 60^{ème} anniversaire de la libération du camp en janvier 2005 ; la France y contribua avec l'aménagement d'un pavillon dédié à la mémoire des déportés juifs français .

Le jeune Etat d'Israël créa en 1953 l'Institution de **Yad Vashem** (Jérusalem) dédiée à la Mémoire et à l'histoire de la Shoah, contre l'oubli du crime dont les nazis voulaient effacer toute trace. Illustrant les paroles du prophète Isaïe, « *Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (YAD) et un nom (SHEM) qui ne seront pas effacés* » (Isaïe 56-5), il conserve les noms de toutes les victimes juives des exterminations nazies ainsi que des « Justes parmi les Nations », ces non-juifs qui ont risqué leur vie pour sauver celle des « morts programmés ».



A Paris fut inauguré en 1956 le Tombeau du martyr juif inconnu qui allait devenir le Mémorial du martyr juif inconnu. L'ensemble, considérablement agrandi et étoffé, constitue depuis 2005 le **Mémorial de la Shoah**, « *rempart contre l'oubli contre le retour de la haine et le mépris de l'Homme* », selon le souhait de son actuel président, Eric de Rothschild. Le Mémorial comporte en particulier un mur sur lequel sont gravés les noms des 76 000 Juifs de France déportés ; la plupart furent assassinés à Auschwitz, ou encore à Sobibor, Majdanek, Lublin, Kaunas, Reval entre 1941 et 1945. ; ce mur restitue une identité à toutes ces victimes, hommes, femmes, enfants, nourrissons, vieillards, que les nazis voulaient rayer de la Mémoire. Sous le parvis, la **crypte** renferme la réalisation de 1956, une étoile de David en marbre noir, au centre de laquelle brûle la flamme du souvenir ; une phrase en langue hébraïque rappelle le devoir de ne pas oublier : « *Regardez, et voyez s'il y est douleur pareille à ma douleur, jeunes et vieux, fils et filles, fauchés par le glaive* ». Le 24 février 1957 ont été déposées, dans de la terre d'Israël conformément à la tradition, les cendres des martyrs recueillies dans les camps de la mort et dans les ruines du ghetto de Varsovie, faisant de ce lieu le tombeau symbolique des six millions de Juifs morts sans sépulture.

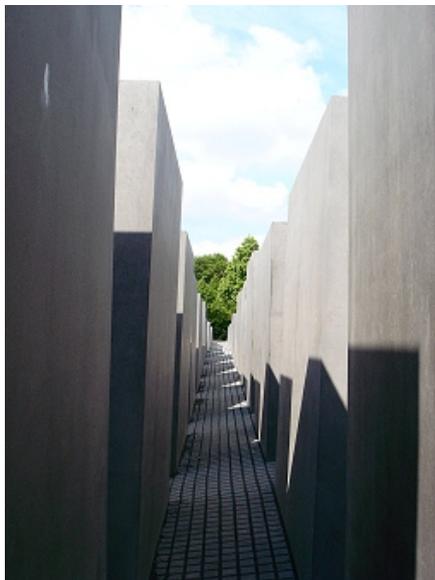


Deux autres mémoriaux ont été ouverts plus récemment : l' **United States Holocaust Memorial de Washington** en 1993 et l'**Holocaust Denkmal fur die ermordeten Juden Europas de Berlin** en 2005.



Le **Mémorial de Washington** est l' un des plus importants centres de documentation et d'enseignement sur la Shoah Il joue un rôle essentiel dans la transmission de la Mémoire. Un travail indispensable « devant la montée du négationnisme et la résurgence de l'antisémitisme » . Le *Children's Wall* expose plus de 6000 dessins dédiés au million et demi d'enfants victimes de la barbarie nazie.

Le **Mémorial de Berlin** est dédié à tous les Juifs d'Europe assassinés par les nazis. Situé symboliquement à proximité de l'ancienne Chancellerie du *Reich*, il inscrit la Mémoire de la Shoah au cœur de la capitale allemande. Il se compose de 2711 stèles de béton gris anthracite ; dans la pénombre d'une salle en sous-sol, les noms de chacune des victimes s'affichent un par un sur les murs alors que sont rappelés leurs destins en allemand et en anglais.



LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

Réalisation d'un court métrage Soyez vigilants !

Fiche de traitement

Le projet pédagogique retenu impliquait des élèves inscrits à l'option facultative de « cinéma et audiovisuel » qui, en classe de Première, impose comme objet la représentation du « réel ».

Les films de Resnais et de Lanzmann nous ont bien sûr aidé à poser la question de la transmission de l'horreur concentrationnaire et de la Shoah ; et ils nous ont bien fait comprendre que le cinéma documentaire ne tient pas le réel pour une évidence. Que montrer ? Comment filmer ? Comment donner à voir ce qui n'est plus ?

Lorsque nous sommes arrivés en Pologne le 8 février, nous n'avions trouvé aucune réponse satisfaisante à ces questions, et nous nous demandions même s'il nous serait possible de faire aboutir notre projet de réalisation. En effet, contrairement à notre démarche disciplinaire, nous ne pouvions effectuer aucun repérage des lieux ; le déroulement de la visite nous interdisait pratiquement l'utilisation d'un pied de caméra ; nous nous interrogeons enfin sur la responsabilité morale du professeur imposant à des élèves de vivre autrement et en marge l'expérience humaine de la découverte d'Auschwitz.

Nous avons donc décidé d'agir en fonction des circonstances, et des émois.

La timidité a paralysé les premières intentions. La pudeur, la politesse également à l'égard du guide et du témoin. La caméra a d'abord changé de mains. Finalement, une élève, Clémence, a pris des initiatives avec naturel et discrétion.

De nombreux plans ont ainsi été tournés dans des conditions techniques et psychologiques qui n'étaient guère favorables. Le derushage nous a laissé un peu perplexes : certes, de beaux plans fixes, avec de la profondeur de champ, quelques images avantageusement décadrées exprimant le déséquilibre ou le bouleversement, quelques panoramiques rendant bien l'idée de l'ampleur désolée ; mais le manque de nos plans et parfois de lumière et de stabilité réduisait le champ des possibilités. Et nous ne savions toujours pas quelle forme donner à notre film.

Nous n'avions ni les moyens ni l'ambition ni l'envie de réaliser un film documentaire : il fallait trouver une autre manière et nous étions convaincu que le moyen d'exprimer l'inexprimable devait être artistique.

La Chronique juive, œuvre musicale collective réalisée en 1960 sous l'impulsion de Paul Dessau et réunissant des compositeurs des deux Allemagnes nous a fourni une trame sonore sur laquelle nous avons brodé nos images. Nous avons choisi le cinquième mouvement intitulé « Epilogue ». Le chœur fait entendre la voix grave des survivants qui nous exhortent à la vigilance : « l'innocent devient coupable s'il ne met pas en garde contre la chute dans la faute. Soyez vigilants ! »

Pour réaliser notre montage, nous avons utilisé comme archives des photos prises par les S.S. et deux terribles images volées aux nazis par un membre des *Sonderkommandos*. On reconnaît sur certains clichés les endroits vacants que nous avons filmés et qui désespérément se taisent. La photo terrible des *Sonderkommandos* à l'œuvre, manipulant les cadavres, est à peine lisible : nous avons voulu dans notre film jouer avec la symbolique de l'effacement. C'est contre la puissance d'attraction de l'oubli que nous voulons inscrire ce passé dans notre présent : « Cela se passe aujourd'hui ».

« Jüdische Chronik » - Epilog.

Texte (Jens GERLACH)

„Dies geschieht heute:

Auf den Planken vor der Neubauten, die errichtet werden über den Resten des Krieges, finden sich schwarze Kreuze, jedes ein vierfacher Galgen.

An den Mauern der wenigen Synagogen sehen die Vorbeigehenden die missbrauchten Sterne Davids.

Besudelt sind etliche Brücken und Strassen mit den verfluchten Schmähungen von einst.

Die überlebenden Juden empfangen am Morgen mit ihrer Post unscheinbare Briefe ohne Absender, enthaltend die alten Drohungen.

Auf den Friedhöfen der Juden sind die Grabmale der Verfolgten wieder umgestürzt, zertrümmert und verunreinigt, und die unschuldigen Pflanzen ringsum liegen zerstampft von genagelte Sohlen.

Dies geschieht heute !

Schuldig wird die Unschuldige, wenn er nicht warnt vor dem Fall in die Schuld.

Seid wachsam ! Bedenkt Geschehenes! Das Bild der Erde von heute und morgen ist euer Antlitz!

Seid wachsam ! Wachsam !“

Traduction

« Cela se passe aujourd'hui !

Sur les planches devant les nouvelles constructions érigées sur les vestiges de la guerre il y a des croix noires, chacune représentant quatre potences.

Sur les murs de plusieurs synagogues, les passants peuvent voir les étoiles de David bafouées.

Un bon nombre de ponts et de rues sont souillées par les diffamations d'autrefois.

Les Juifs rescapés reçoivent dans leur courrier des lettres sans expéditeur qui contiennent les anciennes menaces.

Dans les cimetières juifs, les tombes des persécutés sont à nouveau renversées, saccagées et profanées. Tout autour, les plantes innocentes sont écrasées par les semelles cloutées.

Cela se passe aujourd'hui !

L'innocent devient coupable s'il ne met pas en garde contre la chute dans la faute !

Soyez vigilants ! Souvenez-vous de ce qui s'est passé !

L'image du monde d'aujourd'hui et de demain sera le reflet de vous-mêmes !

Soyez vigilants ! Vigilants ! »

Diaporama

Auschwitz. Voyage au cœur du néant

La réalisation de ce diaporama a soulevé la question, centrale, de la transmission de ce que nous avons vu à Auschwitz. Transmettre aux autres, transmettre aux jeunes, aux collégiens et aux lycéens qui n'y sont pas allés. Nous n'avions ni l'envie ni les moyens de le faire par le biais d'un film documentaire. Mais transmettre quand même. Par la parole, bien sûr, mais aussi par l'image. Sur place, nous nous étions interrogés sur notre légitimité à photographier ces lieux de l'abomination, puis l'obligation morale de dire et de montrer s'est imposée.

Beaucoup de photos ont été prises. Par plusieurs élèves. Chacune a sa signification propre pour celle ou celui qui l'a prise. Ces ressources iconographiques devaient être partagées dans la perspective de notre projet pédagogique : « comment transmettre ? ». Le choix de réaliser un diaporama a été retenu. Car il fallait quand même tenter de faire comprendre jusqu'où a pu aller l'abomination génocidaire.

Ce diaporama s'organise en plusieurs moments. Il commence par des images d'archives extraites de l'Album d'Auschwitz, de l'arrivée d'un convoi aux visages saisis dans le petit bois de bouleaux, aux portes du Krematorium IV de Birkenau, celui que les *Sonderkommando* révoltés ont détruit en octobre 1944. Le commentaire est ici superflu. Les visages de ceux qui vont être anéantis se succèdent sur le *lamento* du violoncelle du Concerto pour orchestre Jubilee Games de Bernstein qui porte notre méditation.

S'enchaînent ensuite des séquences sur les trois camps d'Auschwitz, plongée progressive dans le néant, des blocs du camp principal jusqu'aux chambres à gaz de Birkenau. Des explications, cette fois, sous la forme d'un va et vient entre hier et aujourd'hui, entre les témoignages des bourreaux, Rudolf Höss et Pery Broad, et ce que l'on sait aujourd'hui. La trompette du Concerto de Bernstein souligne, de noires en croches, l'accélération de la froide logique qui mena d'Auschwitz I à Auschwitz II, vers l'accomplissement supposé de la Solution finale.

Après les gazages, après la destruction des corps une dernière fois profanés, après la dispersion des cendres, que restait-il à anéantir ? Les nazis avaient échoué dans leur obsession d'effacer les Juifs de la Mémoire des hommes. Auschwitz conserve les effets personnels des victimes, les valises, les paires de lunettes, les béquilles et prothèses, les cheveux, les photos, les noms... Le diaporama s'achève par l'interminable litanie de ces traces de la Shoah. Soutenue par la poignante lamentation du 3^{ème} mouvement de la Symphonie *Jeremiah* de Bernstein. Intensité du chant de mort, qui est aussi chant d'espoir que l'Abomination ne se reproduise plus jamais.

TROIS T.P.E. AUTOUR DU THEME DES CAMPS ET DE LA SHOAH

Trois sujets de T.P.E. traités cette année par les élèves de la classe se rattachaient au projet pédagogique d'Auschwitz. Associant les disciplines de Français/Littérature et d'Histoire, ils s'inscrivaient dans le thème « Réalité et représentations ».

Eva et Magali ont abordé « Nuit et Brouillard, ou l'horreur révélée ». Les images d'Alain Resnais, le texte de Jean Cayrol et la musique originale d'Hanns Eisler dénoncent avec leur langage propre l'effroyable système concentrationnaire nazi ; dix ans après la fin du conflit, à l'aube de la construction européenne, l'œuvre collective révèle au grand public les mécanismes de destruction du déporté, livré à l'humiliation, à la déshumanisation programmée, aux sévices et aux pseudo – expériences médicales, enfin à la mort et à la profanation.

Alicia, Djodie et Garance ont travaillé sur « Auschwitz : la mort de l'humain ». Confronter la réalité historique , du moins ce que la recherche a réussi à reconstituer, aux images littéraires, artistiques, mentales transmises par les bourreaux et les rescapés. Une dimension supplémentaire est apportée ici par le contact personnel avec les lieux de la tragédie à l'occasion du déplacement de la classe en Pologne.

Enfin, Clarisse, Laura et Mathilde ont opté pour une approche résolument originale de la Shoah à travers « Maus, ou une mémoire pour Auschwitz ». Intéressées par la bande dessinée traditionnelle, c'est en travaillant sur le projet pédagogique de la classe qu'elles ont découvert l'œuvre de Spiegelman. L'oeuvre les a « *spontanément fascinées* » par sa singularité. Avec passion, elles ont cherché à la décoder. C'est « *une nouvelle vision, personnelle, intimiste* », de l'abomination nazie qui s'est dégagée de son étude.

ANNEXE 1 – Sites Internet de référence

<http://www.memorialdelashoah.org/> (site du Mémorial de la Shoah de Paris)
<http://www.fondationshoah.info/> (Fondation pour la Mémoire de la Shoah Paris)
<http://memorial-wlc.recette.lbn.fr/fr/> (Encyclopédie multimédia de la Shoah éditée par le Mémorial de la Shoah de Paris)

<http://www.holocaustmuseumstl.org/> (site du Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington)
<http://www1.ushmm.org/> (autre site du *United States Holocaust Memorial Museum*)
<http://www.yadvashem.org/> (site du Mémorial de Yad Vashem)

<http://www.auschwitz.be/> (Fondation Auschwitz, Mémoire d'Auschwitz, site belge)
<http://www.auschwitz-muzeum.oswiecim.pl/new/index.php?language=EN&tryb=stale&id=448> (mémorial/musée d'Auschwitz)
<http://www.territoires-memoire.be/>(Territoires de la Mémoire, Liège)

<http://perso.orange.fr/d-d.natanson/> (site personnel de Dominique Natanson, enseignant d'histoire. Tout à fait remarquable)
<http://www.jewishgen.org/ForgottenCamps/indexFr.html> (sites de Vincent Châtel et Chuck Ferree. Grande richesse)

<http://42mazures44.over-blog.com/> (site du *Judenlager* des Mazures enrichi en permanence par J.E. Andreux)

ANNEXE 2 – Les élèves et les professeurs encadrants

Steven AVELANGE
Magali BUFFET
Clarisse BUONSANTI
Eva DEMELENNE
Djodie DETRY
Bastien HARICHAUX
Julien HEYDARI
Clémence LARUE
Garance LAURENT
Mathilde MATHIE - MATHEU
Laura SCHNEIDER
Alicia THOMAIN

Et

Maria – Fernanda PAREDES – FRIAS, une jeune Mexicaine qui a accompagné la classe de Première Littéraire au cours de cette année scolaire.

Francis PIGEOT, Professeur de Français/Littérature et d'option Audiovisuel
Pascal SABOURIN, Professeur d'Histoire-Géographie, coordinateur du projet



Aéroport de Cr

Remerciements

Tout d'abord, à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de Paris et au Rectorat de Champagne-Ardenne , qui ont retenu notre dossier de candidature et permis à la classe de vivre ces moments intenses

A l'équipe du Mémorial de la Shoah , pour son travail d'accueil, d'assistance pédagogique et d'encadrement à Auschwitz

Un merci tout particulier à Monsieur Jacques Zylbermine, dont les paroles simples, généreuses, poignantes, ont permis à chacune et chacun d'approcher l'Indicible abomination

A Monsieur Jean-Jacques Capello, directeur de l'Ensemble Scolaire Saint-Rémi de Charleville-Mézières, qui nous a constamment soutenus dans l'élaboration et la concrétisation du projet, avec chaleur et efficacité, malgré les inévitables bouleversements occasionnés dans la vie du Lycée

A nos collègues qui ont compris ces inévitables bouleversements

A Paul-Antoine Boudet et à Cédric Rouzé, intervenants en audiovisuel, dont les compétences si précieuses furent souvent mises à contribution ... et qui ne ménagèrent jamais leur temps, avec gentillesse et bonne humeur



Enfin, un grand merci à Monsieur Jean-Emile Andreux, historien du *Judenlager* des Mazures, pour son accueil , sa disponibilité et sa patience – parce que nous comptons bien le solliciter à nouveau l'an prochain !





QUE CE LIEU OÙ LES NAZIS
ONT ASSASSINÉ UN MILLION
ET DEMI D'HOMMES,
DE FEMMES ET D'ENFANTS,
EN MAJORITÉ DES JUIFS
DE DIVERS PAYS D'EUROPE,
SOIT À JAMAIS
POUR L'HUMANITÉ
UN CRI DE DÉSESPOIR
ET UN AVERTISSEMENT.

AUSCHWITZ - BIRKENAU
1940 - 1945

